

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

S²LO

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

PISCINE
DE BRACIEUX

Rapport d'activités 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	FRÉQUENTATION & ACTIVITÉS	6
1.1	Répartition horaire et plannings d'occupation	8
1.2	Fréquentation par type de public	9
1.3	Académie des p'tits nageurs	10
1.4	Provenance des usagers	12
2.	QUALITÉ DE SERVICE	13
2.1	Qualité de l'eau	15
2.2	Respect des normes de température et d'hygiène	16
2.3	Sécurité et sûreté du site	17
3.	TECHNIQUE & MAINTENANCE	20
3.1	Travaux réalisés (P2, GER, aménagements, réparations)	21
3.2	Contrôles techniques et réglementaires	22
3.3	Suivi des contrôles et analyses obligatoires	23
3.4	Consommation énergétique et suivi des fluides	24
4.	RESSOURCES HUMAINES	25
4.1	Organigramme et effectifs	27
4.2	Formation et développement des compétences	27
5.	COMMUNICATION & ACTIONS COMMERCIALES	28
5.1	Actions commerciales et offres promotionnelles	30
	Distribution de sacs à pain	30
	Pass été - juin, juillet, août	30
5.2	Communication omnicanale	31
6.	RÉSULTATS FINANCIERS	34
6.1	Produits et charges	36

6.2	Recettes par catégorie (piscine, activités, abonnements,	38
6.3	Compte de résultat et comparatif prévisionnel / réalisé	39
6.4	Investissements et amortissements	41
6.5	P3 GER	44



Présentation de l'équipement

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Espace aquatique

Bassin 25 m = 250 m²

Caractéristiques du contrat



Type de contrat : Concession de service
publique

Autorité délégante : Communauté de
Communes du Grand Chambord

Date de début de contrat : 15 juin 2023

Délégataire : Vert Marine (VM 41220)

Durée du contrat : 5 ans 6 mois et 16 jours

Chiffres clés de l'année



4

Salariés*



↑ 54

Abonnés
Instagram**

76

Jours
d'ouverture



6

Cartes
saisons



CONSOMMATIONS



1 992 m³

D'EAU



43 MWh

D'ÉLECTRICITÉ



97 MWh

DE CHALEUR



FRÉQ TOTALE

**13 658
VISITEURS**

Dont
1 605

RECORD FRÉQ

**7 101
VISITEURS
en AOUT**



*Saisonniers

**Au 31/12/2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

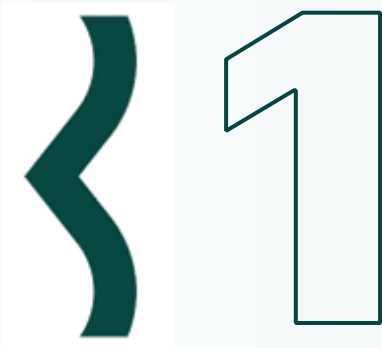
ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



 **Vert Marine**



1. FRÉQUENTATION & ACTIVITÉS



La fréquentation et les activités de l'équipement constituent des éléments structurants de l'analyse de l'exploitation. Elles permettent d'apprécier l'utilisation des installations, l'adéquation de l'offre proposée aux besoins du territoire et la capacité du site à accueillir des publics variés tout au long de l'année.

Cette partie présente la répartition des usages selon les périodes d'ouverture, les typologies de publics et les activités proposées, ainsi que l'origine géographique des usagers. Elle vise à mettre en évidence l'organisation des plannings, la complémentarité des différents usages et le rôle de l'équipement dans l'accès à l'apprentissage de la natation, à la pratique sportive et aux activités de loisirs.

1.1 Répartition horaire et plannings d'occupation

La répartition horaire et les plannings d'occupation illustrent la complémentarité des usages entre les différents publics et la bonne optimisation des espaces au service du projet d'exploitation.

Les différentes périodes d'exploitation

Période scolaire

Nous avons accueilli les scolaires du 2 au 30 juin 2025.

Vacances d'été

La période des vacances d'été a débuté le 17 juin pour se terminer le 31 août 2025. Nous avons ouvert 5 jours avant la date initialement prévue du 22 juin afin de permettre aux usagers de se rafraîchir pendant la canicule.

Les différentes typologies d'usagers

Il existe 3 grandes catégories d'utilisateurs de la piscine, chacune ayant des besoins spécifiques :

- ⌋ Le grand public : il regroupe les familles, sportifs occasionnels ou réguliers, et tous ceux qui viennent profiter librement de nos bassins pour se détendre, s'amuser ou pratiquer une activité aquatique autonome.
- ⌋ Les scolaires : accueillis sur des créneaux réservés, les élèves des écoles du territoire bénéficient d'un apprentissage structuré de la natation et d'activités aquatiques pédagogiques, favorisant autonomie et sécurité dans l'eau.
- ⌋ Les pratiques encadrées : les stages vacances encadrés par nos équipes, pour une expérience sportive complète et personnalisée.

Chaque catégorie bénéficie de créneaux et d'offres spécifiques, permettant ainsi de répondre au mieux aux besoins de chaque type d'utilisateur tout en optimisant l'utilisation des installations.

Ci-dessous, vous trouverez le récapitulatif des volumes horaires par type de public.

En heures/semaine	Période scolaire	Du 17 juin au 30 juin	1er Juillet au 17 août	18 août au 31 août
Grand Public	-	25H	59H50	56H
Scolaires	21H	-	-	-
Pratiques encadrées	-	-	3H45	3H45

Vous trouverez les plannings d'occupation des bassins en annexe.

1.2 Fréquentation par type de public

La fréquentation de la Piscine de Bracieux témoigne cette année encore du dynamisme de la piscine et de la diversité des publics accueillis. L'ensemble des usagers, grand public et abonnés, scolaires, clubs, associations et centres de loisirs illustrent la vocation plurielle de l'équipement : un lieu d'apprentissage, de pratique sportive, de détente et de découverte.

	2024	2025	Delta (%)
Tous publics	11 675	13 658	17%

La fréquentation totale de l'équipement atteint 13 658 entrées en 2025, contre 11 675 en 2024, soit une évolution de + 17 % sur la période.

Grand public et abonnés

	2024	2025	Delta (%)
Grand public	11 293	12 053	7%

La fréquentation « grand public » atteint 12 053 entrées en 2025, contre 11 293 en 2024, soit une évolution de +7 % sur la période.

Scolaires

Secondaires

	2024	2025	Delta (%)
Scolaires – secondaires	1 661	1 605	-3%

En 2025, La Piscine de Bracieux a accueilli le collège Hubert Fillay.

Pratiques encadrées

Les pratiques encadrées aux activités animées par nos éducateurs sportifs au sein du centre aquatique, pour la piscine de Bracieux, les cours de natation enfant.

	2024	2025	Delta (%)
Pratiques encadrées	20	32	60%

1.3 Académie des p'tits nageurs

Les stages de natation sont encadrés par des professionnels expérimentés, spécialisés et diplômés, formés par l'Académie Vert Marine, notre organisme de formation certifié Qualiopi.

En complément des formations initiales, l'Académie propose des capsules courtes et opérationnelles visant à enrichir les compétences des encadrants sur les activités phares des équipements. Les formateurs intervenants au sein de l'Académie Vert Marine sont des experts dans leurs domaines respectifs, garants de la qualité et de la pertinence des contenus proposés.

Ces modules ciblés renforcent à la fois la pédagogie, la sécurité, le sport-santé et l'animation, afin d'offrir des séances toujours plus qualitatives, attractives et sécurisées. En structurant ainsi la montée en compétences des équipes, l'Académie Vert Marine contribue directement à la performance des services rendus aux usagers et au dynamisme de l'équipement sur le territoire.

Cette énergie collective permet de faire de la Piscine de Bracieux un lieu d'apprentissage, de sport et de convivialité, au service de tous les usagers.

Les 6 stages de natation organisés pendant les vacances scolaires ont permis à 32 enfants d'acquérir les bases, se perfectionner ou renforcer leurs acquis à leur rythme. Encadrés par nos maîtres-nageurs, les participants bénéficient d'un apprentissage structuré, associant pédagogie, pratique et confiance dans l'eau, à travers des étapes clés et condensées pour progresser efficacement.



1.4 Provenance des usagers

La répartition de nos usagers met en lumière notre rayonnement territorial, en distinguant la part de résidents de l'agglomération et celle des publics extérieurs. Cette lecture permet d'apprécier l'importance de notre ancrage local, tout en révélant l'attractivité de la piscine au-delà de son bassin de proximité.

Vous trouverez ci-dessous le tableau présentant cette répartition :

	2025
Résidents (CCGC)	1 100
Extérieurs (hors CCGC)	1 161
% résidents	49%

Vous trouverez le détail par communes de la provenance des usagers en annexe.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



 Vert Marine

A close-up, low-angle shot of a mop head with a black plastic frame and a white rope border, resting on a light-colored tiled floor. A person's leg in blue trousers and a white shoe is visible in the background, holding the mop handle.

2. QUALITÉ DE SERVICE



Assurer une qualité de service constante est au cœur de notre mission. Cette démarche vise à garantir aux usagers un environnement sûr, propre, agréable et conforme aux exigences réglementaires. Elle repose à la fois sur le contrôle rigoureux de la qualité de l'eau, le respect des normes d'hygiène et de température, la sécurité du site, l'écoute des usagers ainsi que la valorisation de nos engagements via des certifications reconnues.

Cette approche globale contribue à offrir une expérience fiable, confortable et adaptée aux attentes du public avec les moyens techniques et humains pour assurer la réactivité adéquate au service.

2.1 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau constitue l'exigence première d'un établissement aquatique. Des contrôles quotidiens garantissent un niveau optimal de confort et de sécurité pour les usagers en conformité avec les normes sanitaires en vigueur.

Afin de garantir une qualité constante, nos techniciens effectuent au minimum deux analyses journalières de l'eau de chaque bassin : une avant l'ouverture et une seconde durant l'exploitation.

Les conditions de confort ambiant (température et hygrométrie) sont également contrôlées de façon quotidienne et vérifiées dans chaque espace pour garantir le confort, la pérennité des bâtiments et la maîtrise des consommations énergétiques.



2.2 Respect des normes de température et d'hygiène

Le respect des températures réglementaires et des protocoles d'hygiène assure une baignade agréable, saine et sécurisée. Conformément aux réglementations de l'ARS, nous appliquons ces mesures aux bassins, zones d'accueil, équipements et sanitaires.

{ Mesures journalières par le site par bassin

- PH / taux de chlore libre / taux de chlore libre actif / taux de chlore total / taux de chlore combiné / température eau / transparence / stabilisant / taux de chlore pédiluve

{ Mesures mandatées par l'ARS

- Mêmes mesures que celles du site + taux de chlorures + analyses bactériologiques

Pour la production d'Eau Chaude Sanitaire, des contrôles et opérations réglementaires sont réalisés :

- { Relevés de températures production (ballon, départ, retour bouclage) : quotidien
- { Vidange et désinfection : annuel
- { Analyse légionnelle pneumophila

2.3 Sécurité et sûreté du site

La sécurité repose sur la prévention des risques, la surveillance active et la conformité des équipements. L'ensemble du site est organisé pour protéger les usagers, encadrer les pratiques et assurer un accueil en toute sérénité.

Sécurité des installations

La sécurité technique des installations constitue un fondement essentiel de la piscine de Bracieux, garantissant une exploitation maîtrisée et une pratique en toute confiance. Elle s'appuie sur :

- ⌋ La prévention des risques techniques, grâce à des protocoles d'exploitation et à l'organisation rigoureuse des espaces.
- ⌋ Le respect strict des normes réglementaires, avec une veille continue et une application conforme des règles liées aux ERP, à l'hygiène et aux équipements aquatiques.
- ⌋ La surveillance et l'intervention quotidienne, incluant contrôles récurrents, suivi des anomalies et corrections immédiates si nécessaire.

Sécurité des publics et gestion des incivilités

La sûreté du site concerne aussi la protection des personnes et la prévention des comportements perturbateurs afin de garantir un environnement serein et respectueux. Cette démarche repose sur :

- ⌋ Une surveillance active et visible, assurée par les équipes en charge de l'accueil, du contrôle et de l'encadrement.
- ⌋ Une communication claire et transparente, essentielle à la coopération entre les équipes, les partenaires et les publics accueillis.
- ⌋ Des interventions adaptées en cas d'incivilités, permettant de maintenir un fonctionnement apaisé et sécurisé pour l'ensemble des publics.

Application du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et de la Sécurité)

Le POSS constitue le cadre réglementaire de référence pour la surveillance et la sécurité au sein de la Piscine de Bracieux. Sa stricte application garantit une organisation claire des missions, des comportements à adopter et des procédures d'intervention en cas d'incident, assurant ainsi une exploitation maîtrisée et sécurisée.

Cette exigence s'appuie sur :

- ⌋ Des rappels réguliers auprès des équipes, lors de réunions dédiées permettant de réaffirmer les responsabilités, les protocoles d'intervention et les conduites à tenir en situation d'urgence.
- ⌋ Des exercices pratiques planifiés, favorisant la mise en situation, le maintien des réflexes opérationnels et la capacité d'intervention rapide et coordonnée de l'ensemble des agents.

Grâce à ces actions, la Piscine de Bracieux garantit une application constante et rigoureuse du POSS, assurant un haut niveau de sécurité pour les usagers et les professionnels.



 Vert Marine





La performance, la sécurité et la durabilité d'un équipement sportif reposent avant tout sur une gestion technique exigeante et maîtrisée. Dans un contexte réglementaire renforcé et face aux enjeux énergétiques et patrimoniaux actuels, le bon fonctionnement des installations ne peut se limiter à une maintenance corrective : il nécessite une approche globale, anticipée et structurée.

Fort de plus de 30 ans d'expérience, Vert Marine a fait le choix stratégique d'internaliser l'ensemble des compétences techniques afin d'assurer un suivi rigoureux des équipements, une maintenance régulière et une parfaite conformité réglementaire. Cette maîtrise s'appuie sur une vision systémique intégrant à la fois la pérennité des infrastructures, l'optimisation des performances techniques et énergétiques, ainsi que l'anticipation des besoins futurs en intervention et en renouvellement.

Pour accompagner cette exigence, Vert Marine s'est doté d'outils numériques propriétaires permettant un pilotage précis, transparent et évolutif de la gestion technique. Cette organisation garantit aux collectivités une exploitation fiable, durable et agile, au service des usagers comme de la valorisation du patrimoine public.

3.1 Travaux réalisés (P2, GER, aménagements, réparations)

Au cours de l'année, différents travaux de maintenance, d'aménagement et de réparation ont été réalisés afin de garantir la sécurité, le bon fonctionnement et la pérennité des installations.

Interventions majeures

En 2025, les interventions majeures réalisées au sein de l'équipement sont les suivantes :

- ⌋ Réparation pompe aspiration
- ⌋ Remplacement de l'ensemble des colonnes des douches
- ⌋ Réalisation de la vitrophanie donnant sur le bassin

Prestations de maintenance

En complément des opérations réalisées par notre équipe technique, des contrats de prestation sont conclus pour la réalisation de maintenance spécifique :

- ⌋ Chaudières et ramonage

L'arrêt technique

Vous trouverez ci-dessous un compte rendu succinct de l'arrêt technique, incluant notamment les opérations réalisables uniquement durant cette période :

- ⌋ Du 13 au 23 mai 2025
- ⌋ Nettoyage et désinfection des bassins, regards de fond et des bacs tampons
- ⌋ Vidange

3.2 Contrôles techniques et réglementaires



Conformément aux obligations légales, le site fait l'objet de vérifications régulières par des organismes spécialisés.

Ces audits sécurisent l'exploitation et attestent de la conformité des installations, notamment sur les éléments suivants : électricité, gaz, ventilation, désenfumage, chlore gazeux, ligne de vie, ascenseur, etc.

En 2025, l'ensemble des contrôles réalisés a confirmé la conformité des installations. L'ensemble des réserves figurant dans les rapports ont été levées.

Vous trouverez en annexe les rapports de bureau de contrôle.

3.3 Suivi des contrôles et analyses obligatoires

Le suivi régulier des contrôles et analyses obligatoires constitue un élément essentiel de la gestion sanitaire et réglementaire de l'équipement. Il permet de garantir en permanence la sécurité des usagers, la conformité des installations et la qualité des environnements exploités. Ces contrôles font l'objet d'un pilotage rigoureux et d'un suivi documenté, assurant la traçabilité des résultats et la mise en œuvre rapide des actions correctives lorsque cela s'avère nécessaire.

Les contrôles obligatoires ont été réalisés aux dates suivantes :

- ⌋ Bilan analyses ARS (31 juillet et 27 août 2025)
- ⌋ Rapport de vérification électricité (26 juin 2025)
- ⌋ Analyse légionnelles production ECS (5 juin 2025)

Vous retrouverez ces rapports en annexe.

3.4 Consommation énergétique et suivi des fluides

La maîtrise des consommations d'eau, d'électricité et de gaz constitue à la fois un enjeu économique et environnemental. Grâce à un outil interne de gestion énergétique analysant en continu la performance des installations et les consommations de fluides, la piscine de Bracieux optimise durablement ses performances énergétiques, maîtrise ses coûts d'exploitation et réduit son impact sur les ressources et l'environnement.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de l'évolution des consommations énergétiques :

	2024	2025	Delta (%)
Eau	3 169	1 992	-37%
Electricité	47 863	43 395	-9%
Gaz	5 074	6787	+34%

Vous trouverez en annexe les détails mensuels des consommations énergétiques.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



Vert Marine

A woman with curly blonde hair, wearing a dark blue polo shirt, is smiling and sitting at a desk. In the background, there is a large indoor swimming pool with several people swimming. The scene is brightly lit with large windows.

4. RESSOURCES HUMAINES



Les équipes de la Piscine de Bracieux sont au cœur de son fonctionnement et de sa qualité de service. La qualité de l'accueil, la sécurité des usagers, la fiabilité des installations et la diversité des activités proposées reposent directement sur l'engagement, les compétences et l'organisation des équipes.

Cette partie présente la structure organisationnelle de la Piscine de Bracieux, la répartition des effectifs par fonction ainsi que les actions menées en matière de formation et de développement des compétences. Elle vise à mettre en évidence les moyens humains mobilisés pour assurer un service continu, sécurisé et conforme aux exigences réglementaires, tout en accompagnant l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles.

4.1 Organigramme et effectifs

La structure organisationnelle et la répartition des effectifs constituent des éléments clés pour le bon fonctionnement de la Piscine de Bracieux. Cette section présente l'organigramme et les effectifs de l'équipement, illustrant la composition et la coordination des équipes pendant la saison estivale.

DIRECTRICE DE L'ÉQUIPEMENT

Équipe Bassin	Équipe Accueil	Équipe Technique
1 chef de bassin	2 agents d'accueil	1 technicien

4.2 Formation et développement des compétences

Le développement des compétences de nos équipes est un enjeu majeur pour garantir la qualité de nos services et notre adaptation aux évolutions des métiers. Cette section présente les actions de formation et les dispositifs mis en place pour accompagner nos collaborateurs dans leur montée en compétence.

En 2025, plusieurs actions de formation ont été menées afin de renforcer les compétences de nos équipes. Les formations suivantes ont notamment été suivies au cours de l'année :

- ✧ Evacuation
- ✧ PSE 1

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

S²LO

 Vert Marine

Budget

Poste	Montant
Salaires	100 000
Charges sociales	20 000
Autres charges	10 000
Total	130 000



5. COMMUNICATION & ACTIONS COMMERCIALES



Un plan de communication annuel est défini pour la piscine de Bracieux tout en restant flexible afin de s'adapter aux retours et aux attentes des usagers. Construit spécifiquement pour le site et son territoire, il mobilise différentes opérations permettant à la fois de valoriser l'équipement, d'animer la vie locale et de soutenir son attractivité.

Cette stratégie se décline en plusieurs objectifs complémentaires :

- ⌋ **Notoriété** : grâce à des campagnes locales et à ses partenariats, la piscine de Bracieux renforce sa visibilité et affirme son rôle d'acteur ancré au cœur du territoire.
- ⌋ **Commercial** : des offres promotionnelles ciblées favorisent l'accueil de nouveaux publics et encouragent la fidélisation des utilisateurs actuels.

L'ensemble de ces actions contribue à faire vivre l'établissement, à soutenir son rayonnement local et à renforcer son lien avec les habitants de l'agglomération.

5.1 Actions commerciales et offres promotionnelles

L'année 2025 a été marquée par la mise en place et le suivi d'opérations commerciales et d'offres promotionnelles, structurées pour soutenir l'activité de la piscine. Ces initiatives ont été planifiées en fonction du calendrier saisonnier posé en début d'année et adapté au fur et à mesure selon les résultats et les analyses faites, le but étant de répondre aux besoins saisonniers et assurer un dynamisme commercial continu. Chacune de ces offres commerciales mises en place a suivi un plan de communication et un fichier de vente précis permettant de maximiser les chances de réussite de chaque opération.

Distribution de sacs à pain



Une opération gourmande et conviviale avec la distribution de sacs à pain en boulangerie, incluant une offre exclusive : pour chaque entrée adulte achetée, une entrée enfant est offerte.

Une belle opportunité de partager un moment en famille et de profiter d'une sortie accessible à tous.

Pass été - juin, juillet, août



Un Pass flexible et avantageux pour profiter pleinement de nos espaces durant toute la période estivale. La solution idéale pour bouger, se détendre et s'entraîner à son rythme pendant l'été.

5.2 Communication omnicanale

La communication de la Piscine de Bracieux repose sur une présence multicanale homogène et cohérente, combinant outils digitaux et supports imprimés. Cette complémentarité permet de toucher efficacement l'ensemble de nos publics, qu'ils s'informent en ligne ou directement sur site. Site internet, réseaux sociaux, mais aussi affichage, flyers et supports terrain : chaque canal joue un rôle essentiel pour diffuser nos informations, valoriser nos actions et renforcer notre visibilité tout au long de l'année.

Présence digitale

La présence digitale de la Piscine de Bracieux joue un rôle essentiel dans l'information du public, la promotion de nos activités et la valorisation de nos services. À travers nos outils de communication en ligne, nous assurons une diffusion large, rapide et accessible de nos actualités. Cette stratégie numérique permet de toucher différents publics, de renforcer notre visibilité et d'offrir une expérience moderne, fluide et connectée aux usagers tout au long de l'année.

Site internet

Notre site internet constitue une porte d'entrée essentielle pour s'informer sur nos services, consulter les horaires, découvrir nos offres et préparer sa visite. Pour mieux comprendre son utilisation, nous réalisons en interne un bilan Google Analytics, qui analyse notamment le nombre de visites, le comportement des internautes, les pages les plus consultées ou encore la provenance des utilisateurs. Ces données nous fournissent une vision précise de la fréquentation en ligne et de l'intérêt porté à nos services, tout en nous aidant à ajuster notre communication digitale. Vous trouverez en annexe la synthèse des principaux résultats observés.

Bilan trafic site internet en annexe.

Réseaux sociaux

Nos réseaux sociaux constituent un relais majeur de communication pour valoriser nos activités, informer rapidement le public et entretenir le lien avec nos usagers. Afin d'évaluer leur portée, nous réalisons en interne un bilan annuel des performances de nos pages Facebook et Instagram, portant notamment sur l'évolution des abonnés, la visibilité des publications, les interactions générées et les contenus les plus engageants. Cette analyse nous permet de mieux comprendre les attentes de notre communauté, d'orienter nos choix éditoriaux et d'optimiser nos actions de communication. Vous trouverez en annexe la synthèse des principaux résultats observés.

Bilan réseaux sociaux en annexe.

Publicités digitales (Google Ads, YouTube, Radio)

Ponctuellement, dans le cadre d'offres commerciales ou de campagnes de notoriété, des publicités digitales sont mises en place par la Piscine de Bracieux via Meta, Google et YouTube. L'objectif de celles-ci est de donner de la visibilité au contenu souhaité à une audience ciblée démographiquement et géographiquement. Ces campagnes sont notamment un levier très efficace pour diffuser nos offres promotionnelles à une cible large, qui ne connaîtrait pas le centre.

Les publicités digitales nous permettent, à la fin de chaque campagne, d'obtenir un rapport détaillé de celle-ci : nombre de vues, taux d'engagement, nombre de clics, etc. Ainsi, au fur et à mesure de l'année et de la mise en place de Google Ads, nous pouvons nous appuyer sur ces rapports détaillés pour proposer du contenu toujours plus pertinent et maximiser leur efficacité.

- ⌋ Pré Roll YouTube
- ⌋ Spots Chérie FM

Pour augmenter la visibilité de la Piscine de Bracieux, nous nous appuyons sur une stratégie de communication proactive auprès des médias locaux. Tout au long de l'année, nous adressons des communiqués de presse aux journalistes de la presse quotidienne régionale et spécialisée, afin de présenter nos événements, nos animations, notre actualité et nos nouveautés.

Cette démarche nous permet de renforcer la notoriété de l'équipement, d'informer efficacement les habitants du territoire sur nos offres et services, et de créer un lien durable avec les médias locaux. Elle constitue également un levier pour attirer de nouveaux publics et encourager la fréquentation de nos installations.

Supports imprimés

En complément des outils digitaux, la Piscine de Bracieux s'appuie sur une présence imprimée permettant de toucher un large public directement sur le territoire. Ces supports jouent un rôle essentiel pour renforcer la visibilité de l'établissement, informer les usagers sur site et diffuser nos principales actualités auprès des habitants.

Affichage sur site

Des supports visuels sont régulièrement installés dans les espaces stratégiques de l'équipement (hall d'accueil, vestiaires, circulations) afin de relayer nos informations pratiques, nos animations, nos horaires et nos offres promotionnelles. Cet affichage local constitue un point de contact direct avec les usagers présents sur place.

Flyers

Distribués aux usagers et partenaires locaux, les flyers permettent de communiquer de manière simple et efficace sur les informations essentielles de l'équipement : l'espace, les horaires, les tarifs, les offres CSE, etc. Leur format accessible en fait un support complémentaire apprécié des familles et du grand public.

Vous trouverez le flyer de l'équipement en annexe.

Presse papier locale

Au-delà des dispositifs digitaux, certains messages sont relayés via des encarts imprimés dans la presse locale, permettant de compléter nos actions de communication et de toucher un public moins connecté.

En 2025, la Piscine de Bracieux a eu le plaisir d'apparaître dans le « Destination local Loir et Cher » (supplément été de la Nouvelle République).

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

S²LOW

 Vert Marine



6. RÉSULTATS FINANCIERS



Les résultats financiers constituent un indicateur essentiel de l'équilibre économique de l'équipement et de la maîtrise de son exploitation. Ils permettent d'apprécier la cohérence entre l'activité développée, les moyens engagés et les objectifs fixés, tout en assurant la lisibilité et la transparence de la gestion.

L'analyse des produits et des charges, des recettes par catégorie, du compte de résultat ainsi que des investissements réalisés apporte une lecture globale de la situation financière de la Piscine de Bracieux. Elle permet de mesurer la performance économique du site, d'évaluer les écarts entre le prévisionnel et le réalisé, et d'inscrire la gestion financière dans une logique de pérennité et de pilotage maîtrisé.

6.1 Produits et charges

COMPTE DE RESULTAT	ANNEE 2025	ANNEE 2024	VARIATION	
Recettes piscine	49 133,84 €	32 266,95 €	16 866,89 €	52,27%
Contribution / Dotation à la régie	105 747,92 €	110 194,72 €	- 4 446,80 €	-4,04%
Produits divers	11,50 €	17,76 €	- 6,26 €	-35,25%
Produits	154 893,26 €	142 479,43 €	12 413,83 €	8,71%
Fluides	18 542,07 €	22 609,72 €	- 4 067,65 €	-17,99%
Achats	4 869,42 €	2 031,72 €	2 837,70 €	139,67%
Services extérieurs	21 236,85 €	31 069,14 €	- 9 832,29 €	-31,65%
Autres services extérieurs	16 788,71 €	17 855,38 €	- 1 066,67 €	-5,97%
Impôts et taxes	780,54 €	640,11 €	140,43 €	21,94%
Charges de personnel	22 734,76 €	19 960,20 €	2 774,56 €	13,90%
Charges diverses	9 674,55 €	10 392,67 €	- 718,12 €	-6,91%
Charges	94 626,90 €	104 558,94 €	- 9 932,04 €	-9,50%
TOTAL RESULTAT ANALYTIQUE	60 266,36 €	37 920,49 €	22 345,87 €	58,93%

CHARGES	ANNEE 2025	ANNEE 2024	VARIATION	
Eau	4 200,74 €	5 134,90 €	-	934,16 € -18,19%
Electricité	6 222,39 €	11 596,43 €	-	5 374,04 € -46,34%
Gaz	8 118,94 €	5 878,39 €	-	2 240,55 € 38,12%
Fluides	18 542,07 €	22 609,72 €	-	4 067,65 € -17,99%
Produits de traitement de l'eau	2 390,50 €	1 051,25 €	-	3 441,75 € -327,40%
Fournitures et petits équipements	239,32 €	533,60 €	-	294,28 € -55,15%
Fournitures administratives	- €	- €	-	- € 0,00%
Billetterie	- €	- €	-	- € 0,00%
Achats de marchandises	2 065,39 €	2 549,37 €	-	483,98 € -18,98%
Vêtements de travail	174,21 €	- €	-	174,21 € 0,00%
Achats	4 869,42 €	2 031,72 €	-	2 837,70 € 139,67%
Sous traitance générale	975,00 €	1 872,00 €	-	897,00 € -47,92%
Sous traitance cours	4 750,00 €	11 811,79 €	-	7 061,79 € -59,79%
Sous traitance analyse eau	538,33 €	563,43 €	-	25,10 € -4,45%
Visite technique obligatoire	644,92 €	2 096,18 €	-	1 451,26 € -69,23%
Redevances	1,00 €	1,00 €	-	- € 0,00%
Locations	- €	173,84 €	-	173,84 € -100,00%
Renouvellement	3 255,84 €	15 277,19 €	-	12 021,35 € -78,69%
Renouvellement à reverser	9 744,16 €	2 277,19 €	-	12 021,35 € -527,90%
Entretien et réparations	- €	649,60 €	-	649,60 € -100,00%
Maintenance	788,60 €	362,30 €	-	426,30 € 117,66%
Assurances	539,00 €	539,00 €	-	- € 0,00%
Documentation générale	- €	- €	-	- € 0,00%
Services extérieurs	21 236,85 €	31 069,14 €	-	9 832,29 € -31,65%
Honoraires	-	5,70 €	-	5,70 € 0,00%
Mise à disposition personnel	3 206,18 €	5 503,25 €	-	2 297,07 € -41,74%
Frais administratifs et de gestion	8 000,00 €	8 004,00 €	-	4,00 € -0,05%
Publicité et communication	5 285,69 €	3 547,00 €	-	1 738,69 € 49,02%
Frais de transports	- €	- €	-	- € 0,00%
Frais de déplacements	42,50 €	75,07 €	-	32,57 € -43,39%
Frais postaux	- €	- €	-	- € 0,00%
Télécom	260,04 €	726,06 €	-	466,02 € -64,18%
Commissions chèques vacances	- €	- €	-	- € 0,00%
Commissions bancaires	- €	- €	-	- € 0,00%
Cotisations	- €	- €	-	- € 0,00%
Autres services extérieurs	16 788,71 €	17 855,38 €	-	1 066,67 € -5,97%
Taxe apprentissage	125,13 €	92,20 €	-	32,93 € 35,72%
Formation professionnelle	239,21 €	4,76 €	-	243,97 € -5125,42%
Investissement de construction	- €	- €	-	- € 0,00%
Comité d'entreprise	55,20 €	40,67 €	-	14,53 € 35,73%
Taxe sur les salaires	361,00 €	512,00 €	-	151,00 € -29,49%
CFE	- €	- €	-	- € 0,00%
CVAE	- €	- €	-	- € 0,00%
Ordure ménagères	- €	- €	-	- € 0,00%
Taxe à reverser	- €	- €	-	- € 0,00%
Taxes diverses	- €	- €	-	- € 0,00%
Impôts et taxes	780,54 €	640,11 €	-	140,43 € 21,94%
Prestation de mains d'œuvre	22 734,76 €	19 702,59 €	-	3 032,17 € 15,39%
Médecine du travail - Pharmacie	- €	257,61 €	-	257,61 € -100,00%
Autres charges de personnel	- €	- €	-	- € 0,00%
Charges de personnel	22 734,76 €	19 960,20 €	-	2 774,56 € 13,90%
Charges diverses	2,55 €	96,67 €	-	94,12 € -97,36%
Amortissements techniques et financiers	9 672,00 €	10 296,00 €	-	624,00 € -6,06%
Charges diverses	9 674,55 €	10 392,67 €	-	718,12 € -6,91%
TOTAL DES CHARGES	94 626,90 €	104 558,94 €	-	9 932,04 € -9,50%

6.2 Recettes par catégorie (piscine, activités, abonnements)

PRODUITS	ANNEE 2025	ANNEE 2024	VARIATION	
Entrées piscine	9 760,51 €	7 834,63 €	1 925,88 €	24,58%
Activités piscine	1 573,33 €	944,16 €	629,17 €	66,64%
Ecole contrat	4 602,57 €	4 704,09 €	- 101,52 €	-2,16%
Achats boutique	1 290,00 €	401,66 €	888,34 €	221,17%
Achats snack	2 286,00 €	2 225,27 €	60,73 €	2,73%
Commissions et courtages	29 621,43 €	16 157,14 €	13 464,29 €	83,33%
Divers piscine	- €	- €	- €	0,00%
Piscine	49 133,84 €	32 266,95 €	16 866,89 €	52,27%
Contribution	105 747,92 €	110 194,72 €	- 4 446,80 €	-4,04%
Contribution / Dotation à la régie	105 747,92 €	110 194,72 €	- 4 446,80 €	-4,04%
Produits divers	11,50 €	17,76 €	- 6,26 €	-35,25%
Produits divers	11,50 €	17,76 €	- 6,26 €	-35,25%
TOTAL DES PRODUITS	154 893,26 €	142 479,43 €	12 413,83 €	8,71%

6.3 Compte de résultat et comparatif prévisionnel / réalisé

COMPTE DE RESULTAT	ANNEE 2025	Prévisionnel 2025	VARIATION	
Recettes piscine	49 133,84 €	32 628,00 €	16 505,84 €	50,59%
Contribution / Dotation à la régie	105 747,92 €	100 794,00 €	4 953,92 €	4,91%
Produits divers	11,50 €	- €	11,50 €	0,00%
Produits	154 893,26 €	133 422,00 €	21 471,26 €	16,09%
Fluides	18 542,07 €	19 185,00 €	- 642,93 €	-3,35%
Achats	4 869,42 €	5 435,00 €	- 565,58 €	-10,41%
Services extérieurs	21 236,85 €	34 047,00 €	- 12 810,15 €	-37,62%
Autres services extérieurs	16 788,71 €	10 946,00 €	5 842,71 €	53,38%
Impôts et taxes	780,54 €	2 973,00 €	- 2 192,46 €	-73,75%
Charges de personnel	22 734,76 €	42 164,00 €	- 19 429,24 €	-46,08%
Charges diverses	9 674,55 €	9 672,00 €	2,55 €	0,03%
Charges	94 626,90 €	124 422,00 €	- 29 795,10 €	-23,95%
TOTAL RESULTAT ANALYTIQUE	60 266,36 €	9 000,00 €	51 266,36 €	569,63%

PRODUITS	ANNEE 2025	Prévisionnel 2025	VARIATION	
Entrées piscine	9 760,51 €	11 603,00 €	- 1 842,49 €	-15,88%
Activités piscine	1 573,33 €	3 330,00 €	- 1 756,67 €	-52,75%
Ecole contrat	4 602,57 €	4 387,00 €	215,57 €	4,91%
Achats boutique	1 290,00 €	- €	1 290,00 €	0,00%
Achats snack	2 286,00 €	- €	2 286,00 €	0,00%
Commissions et courtages	29 621,43 €	- €	29 621,43 €	0,00%
Divers piscine	- €	13 308,00 €	- 13 308,00 €	-100,00%
Piscine	49 133,84 €	32 628,00 €	16 505,84 €	50,59%
Contribution	105 747,92 €	100 794,00 €	4 953,92 €	4,91%
Contribution / Dotation à la régie	105 747,92 €	100 794,00 €	4 953,92 €	4,91%
Produits divers	11,50 €	- €	11,50 €	0,00%
Produits divers	11,50 €	- €	11,50 €	0,00%
TOTAL DES PRODUITS	154 893,26 €	133 422,00 €	21 471,26 €	16,09%

CHARGES	ANNEE 2025	Prévisionnel 2025	VARIATION	
Eau	4 200,74 €	4 070,00 €	130,74 €	3,21%
Electricité	6 222,39 €	8 237,00 €	- 2 014,61 €	-24,46%
Gaz	8 118,94 €	6 878,00 €	1 240,94 €	18,04%
Fluides	18 542,07 €	19 185,00 €	- 642,93 €	-3,35%
Produits de traitement de l'eau	2 390,50 €	2 194,00 €	196,50 €	8,96%
Fournitures et petits équipements	239,32 €	1 975,00 €	- 1 735,68 €	-87,88%
Fournitures administratives	- €	350,00 €	- 350,00 €	-100,00%
Billetterie	- €	316,00 €	- 316,00 €	-100,00%
Achats de marchandises	2 065,39 €	- €	2 065,39 €	0,00%
Vêtements de travail	174,21 €	600,00 €	- 425,79 €	-70,97%
Achats	4 869,42 €	5 435,00 €	- 565,58 €	-10,41%
Sous traitance générale	975,00 €	- €	975,00 €	0,00%
Sous traitance cours	4 750,00 €	- €	4 750,00 €	0,00%
Sous traitance analyse eau	538,33 €	268,00 €	270,33 €	100,87%
Visite technique obligatoire	644,92 €	850,00 €	- 205,08 €	-24,13%
Redevances	1,00 €	1,00 €	- €	0,00%
Locations	- €	- €	- €	0,00%
Renouvellement	3 255,84 €	13 000,00 €	- 9 744,16 €	-74,96%
Renouvellement à reverser	9 744,16 €	- €	9 744,16 €	0,00%
Entretien et réparations	- €	19 366,00 €	- 19 366,00 €	-100,00%
Maintenance	788,60 €	- €	788,60 €	0,00%
Assurances	539,00 €	562,00 €	- 23,00 €	-4,09%
Documentation générale	- €	- €	- €	0,00%
Services extérieurs	21 236,85 €	34 047,00 €	- 12 810,15 €	-37,62%
Honoraires	- 5,70 €	800,00 €	- 805,70 €	-100,71%
Mise à disposition personnel	3 206,18 €	- €	3 206,18 €	0,00%
Frais administratifs et de gestion	8 000,00 €	8 000,00 €	- €	0,00%
Publicité et communication	5 285,69 €	1 138,00 €	4 147,69 €	364,47%
Frais de transports	- €	- €	- €	0,00%
Frais de déplacements	42,50 €	230,00 €	- 187,50 €	-81,52%
Frais postaux	- €	- €	- €	0,00%
Télécom	260,04 €	180,00 €	80,04 €	44,47%
Commissions chèques vacances	- €	- €	- €	0,00%
Commissions bancaires	- €	598,00 €	- 598,00 €	-100,00%
Cotisations	- €	- €	- €	0,00%
Autres services extérieurs	16 788,71 €	10 946,00 €	5 842,71 €	53,38%
Taxe apprentissage	125,13 €	207,00 €	- 81,87 €	-39,55%
Formation professionnelle	239,21 €	388,00 €	- 148,79 €	-38,35%
Investissement de construction	- €	- €	- €	0,00%
Comité d'entreprise	55,20 €	- €	55,20 €	0,00%
Taxe sur les salaires	361,00 €	983,00 €	- 622,00 €	-63,28%
CFE	- €	637,00 €	- 637,00 €	-100,00%
CVAE	- €	- €	- €	0,00%
Ordures ménagères	- €	625,00 €	- 625,00 €	-100,00%
Taxe à reverser	- €	- €	- €	0,00%
Taxes diverses	- €	133,00 €	- 133,00 €	-100,00%
Impôts et taxes	780,54 €	2 973,00 €	- 2 192,46 €	-73,75%
Prestation de mains d'œuvre	22 734,76 €	41 894,00 €	- 19 159,24 €	-45,73%
Médecine du travail - Pharmacie	- €	270,00 €	- 270,00 €	-100,00%
Autres charges de personnel	- €	- €	- €	0,00%
Charges de personnel	22 734,76 €	42 164,00 €	- 19 429,24 €	-46,08%
Charges diverses	2,55 €	- €	2,55 €	0,00%
Amortissements techniques et financiers	9 672,00 €	9 672,00 €	- €	0,00%
Charges diverses	9 674,55 €	9 672,00 €	2,55 €	0,03%
TOTAL DES CHARGES	94 626,90 €	124 422,00 €	- 29 795,10 €	-23,95%

6.4 Investissements et amortissements

Catégories de matériels	PREVISIONNEL			REALISE		
	Unité	Prix Unitaire	Total	Unité	Prix Unitaire	Total
HYGIENE PROPRETE						
GROS APPAREILS D'ENTRETIEN						5 343,24 €
Aspirateur eau-poussière - petites surfaces	1	264,00 €	264,00 €			
Nettoyeur haute pression - eau froide	1	1 045,00 €	1 045,00 €			
Mono brosse	1	1 485,00 €	1 485,00 €	1	2 543,24 €	2 543,24 €
Autolaveuse	1	2 800,00 €	2 800,00 €	1	2 800,00 €	2 800,00 €
EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION						686,09 €
Lot balayage	2	14,04 €	28,08 €	1	1,65 €	1,65 €
Brosserie alimentaire + manche	3	15,95 €	47,85 €			- €
Chariot d'entretien 2x15L	1	82,50 €	82,50 €			- €
Epuisette fond et surface	2	38,50 €	77,00 €			- €
Brosse parois	1	44,00 €	44,00 €			- €
Poubelle	8	19,84 €	158,72 €			307,70 €
seau				1	15,61 €	15,61 €
seau				1	2,45 €	2,45 €
manche monobloc				1	16,99 €	16,99 €
Support alu				1	22,20 €	22,20 €
raclette sol				1	7,10 €	7,10 €
support mouilleur				1	12,65 €	12,65 €
pince rammase déchets				1	25,84 €	25,84 €
Borne cendrier + poubelle	2	82,50 €	165,00 €			- €
Support frange + manche	1	33,97 €	33,97 €	1	2,88 €	2,88 €
Balai frotteur porte PAD + manche	2	16,59 €	33,18 €	1	16,15 €	16,15 €
Balai frotteur porte PAD + manche				1	14,55 €	14,55 €
Raclette monobloc	4	15,36 €	61,44 €	1	18,40 €	18,40 €
Clés				1	92,75 €	92,75 €
boite à outils				1	129,17 €	129,17 €
Lot nettoyage vitre	1	53,96 €	53,96 €			- €
MATERIELS ACTIVITES AQUATIQUES ET ANIMATIONS						
PEDAGOGIE SCOLAIRE PRIMAIRE						1 734,84 €
Frite	30	7,70 €	231,00 €	30	6,64 €	199,20 €
panier à frites				1	112,50 €	112,50 €
Plateau roulant				1	68,40 €	68,40 €
Perche apprentissage 6m alu	1	30,80 €	30,80 €	1	36,86 €	36,86 €
Ballon	10	5,50 €	55,00 €	5	2,56 €	12,80 €
Ballon				5	3,60 €	18,00 €
Cerceau à lester	10	6,60 €	66,00 €	10	4,41 €	44,10 €
Anneaux lestés (lot de 5)	10	6,05 €	60,50 €	2	9,59 €	19,18 €
Sifflet				5	2,00 €	10,00 €
Radeau				1	306,30 €	306,30 €
Radeau				1	295,90 €	295,90 €
Horloge étanche				1	374,60 €	374,60 €
Tapis à trou 200 x 100 x 9 1 à trou et 1 sans	2	121,00 €	242,00 €			- €
Rayonnage tapis	1	550,00 €	550,00 €			- €
Panière basse de rangement	4	49,50 €	198,00 €	3	79,00 €	237,00 €
BEBES NAGEURS						662,60 €
Table à langer suspendue*	1	371,80 €	371,80 €	1	186,66 €	186,66 €
Table à langer suspendue*				1	475,94 €	475,94 €
Ecoles de Natation & Scolaire Secondaire						668,60 €
Pull boy	20	4,40 €	88,00 €	20	4,56 €	91,20 €
Planches	20	9,35 €	187,00 €	20	12,40 €	248,00 €
Ceinture	20	15,40 €	308,00 €	20	16,47 €	329,40 €
EVENEMENTIEL - ANIMATIONS						4 470,15 €
Structure gonflable terrestre	1	5 500,00 €	5 500,00 €	1	3 814,00 €	3 814,00 €
Jeux de société géant	4	165,00 €	660,00 €	2	16,58 €	33,16 €
				1	132,50 €	132,50 €
				2	33,25 €	66,50 €
				2	124,17 €	248,34 €
				1	66,58 €	66,58 €
set ping pong				1	109,07 €	109,07 €
Table ping pong	2	594,00 €	1 188,00 €			
BASSIN SPORTIF						389,25 €
Ligne d'eau entraînement 25 m	3	129,80 €	389,40 €	3	129,75 €	389,25 €

PREVISIONNEL						
Catégories de matériels	Unité	Prix Unitaire	Total	Unité	Prix Unitaire	Total
SURVEILLANCE - SECURITE - SECOURS						
SURVEILLANCE - SECURITE						1 406,31 €
Chaise de surveillance haute	1	1 059,30 €	1 059,30 €	1	1 255,16 €	1 255,16 €
Talkie walkie	2	132,00 €	264,00 €	1	151,15 €	151,15 €
SECOURISME						983,50 €
Armoire pharmacie avec produits	1	203,50 €	203,50 €	1	415,40 €	415,40 €
Sac doppler				1	303,10 €	303,10 €
Table de soins + marche pieds	1	479,60 €	479,60 €	1	265,00 €	265,00 €
Consommables	1	77,00 €	77,00 €			
Chaise	1	26,40 €	26,40 €			
Insufflateur adulte	1	58,30 €	58,30 €			
Insufflateur bébé	1	56,10 €	56,10 €			
Insufflateur enfant	1	56,10 €	56,10 €			
Masque insufflateur	1	1,32 €	1,32 €			
Tensiomètre	1	33,00 €	33,00 €			
Oxymètre de pouls	1	41,80 €	41,80 €			
Kit brulure	1	49,50 €	49,50 €			
DIRECTION						3 150,70 €
PC portable + périphériques	1	1 375,00 €	1 375,00 €	1	1 216,65 €	1 216,65 €
Poste de caisse				1	964,65 €	964,65 €
TPE				1	500,00 €	500,00 €
scanner code				1	199,00 €	199,00 €
interphone				1	270,40 €	270,40 €
Imprimante A4 laser couleur	1	220,00 €	220,00 €			
TELEPHONIE						155,72 €
Mobile	1	484,00 €	242,00 €	1	155,72 €	155,72 €
LOCAL COFFRE						2 416,24 €
Coffre fort tirelire - sécurisation recettes	1	3 850,00 €	3 850,00 €	1	2 368,00 €	2 368,00 €
caisse à monnaie				1	48,24 €	48,24 €
SALLE DE REPOS						595,70 €
Micro-ondes	1	99,00 €	99,00 €	1	124,99 €	124,99 €
Réfrigérateur	1	605,00 €	605,00 €	1	310,02 €	310,02 €
Cafetière	1	66,00 €	66,00 €	1	70,82 €	70,82 €
Bouilloire	1	38,50 €	38,50 €	1	30,82 €	30,82 €
Lot de vaisselle	1	55,00 €	55,00 €	1	59,05 €	59,05 €
BANQUE D'ACCUEIL						315,90 €
Bureautique - lot	1	110,00 €	110,00 €			
vitrine				1	315,90 €	315,90 €
HALL D'ACCUEIL						
Décoration vitrophanie	25	120,00 €	3 000,00 €			
ESPACES EXTÉRIEURS						5 557,31 €
Pergola & voile d'ombrage	2	660,00 €	1 320,00 €			
Parasols				5	292,49 €	1 462,45 €
Parasols				14	292,49 €	4 094,86 €
DÉVELOPPEMENT DURABLE						
ACTION RÉPARATION VÉLOS						
Kit complet (pompe à vélo et boîte à outils)	1	126,50 €	126,50 €			
ACTION ATELIERS PÉDAGOGIQUES EN ENVIRONNEMENT						295,92 €
Animations, matériels divers	1	275,00 €	275,00 €			
Nichoirs	1	88,00 €	88,00 €			
Hôtels à insectes	1	121,00 €	121,00 €	1	295,92 €	295,92 €
Pupitre d'information	1	236,50 €	236,50 €			
ACTION GESTION DES DÉCHETS						391,67 €
Poubelle de tri sélectif	5	99,00 €	495,00 €			
Bacs à compost	3	44,00 €	132,00 €	1	391,67 €	391,67 €
ACTION ÉCO-CUPS						
Eco-cups	50	0,99 €	49,50 €			
DIVERS						3 883,32 €
Borne électrique - voiture	1	4 000,00 €	4 000,00 €			
Bornes vélos électriques	1	6 385,00 €	6 385,00 €			
dalles				1	1 769,60 €	1 769,60 €
volets roulants				1	2 113,72 €	2 113,72 €
TOTAL			39 000,12 €			33 107,06 €

Désignation matériel	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amortissement	Dotaton antérieure	Dotaton de l'exercice	Cumui dotaton	VNC
MATERIEL ET OUTILLAGE							
pharmacie	31-mai-23	303,10 €	2 ans	240,82 €	62,28 €	303,10 €	0,00 €
coffre fort	2-juin-23	2 368,00 €	5 ans	749,97 €	473,60 €	1 223,57 €	1 144,43 €
ménagère	3-juin-23	59,05 €	1 an	59,05 €	0,00 €	59,05 €	0,00 €
jeux	4-juin-23	547,08 €	2 ans	431,67 €	115,41 €	547,08 €	0,00 €
set ping pong	5-juin-23	109,07 €	1 an	109,07 €	0,00 €	109,07 €	0,00 €
clés	6-juin-23	92,75 €	1 an	92,75 €	0,00 €	92,75 €	0,00 €
vitrine	8-juin-23	315,90 €	2 ans	247,53 €	68,37 €	315,90 €	0,00 €
pharmacie	9-juin-23	415,40 €	2 ans	324,92 €	90,48 €	415,40 €	0,00 €
outillage	14-juin-23	129,17 €	1 an	129,17 €	0,00 €	129,17 €	0,00 €
équipement cuisine	17-juin-23	536,65 €	3 ans	275,92 €	178,88 €	454,80 €	81,85 €
interphone	22-juin-23	270,40 €	2 ans	206,69 €	63,71 €	270,40 €	0,00 €
matériel entretien	9-juin-23	464,17 €	2 ans	363,08 €	101,09 €	464,17 €	0,00 €
table à langer	18-juin-23	186,66 €	1 an	186,66 €	0,00 €	186,66 €	0,00 €
horloge	17-juil.-23	374,60 €	2 ans	273,51 €	101,09 €	374,60 €	0,00 €
matériel pédagogique	5-juil.-23	2 683,09 €	5 ans	801,25 €	536,62 €	1 337,87 €	1 345,22 €
chaise surveillance	17-juil.-23	1 255,16 €	5 ans	366,57 €	251,03 €	617,60 €	637,56 €
talkie walkie	1-juin-23	151,15 €	1 an	151,15 €	0,00 €	151,15 €	0,00 €
matériel pédagogique	31/07/202	475,94 €	2 ans	338,37 €	137,57 €	475,94 €	0,00 €
caisse à monnaies	8-juin-23	48,24 €	1 an	48,24 €	0,00 €	48,24 €	0,00 €
scanner	21-juin-23	199,00 €	1 an	199,00 €	0,00 €	199,00 €	0,00 €
jeu gonflable	27-juil.-23	3 814,00 €	4 ans	1 366,25 €	953,50 €	2 319,75 €	1 494,25 €
monobrosse	24-avr.-23	2 543,24 €	3 ans	1 433,04 €	847,75 €	2 280,79 €	262,45 €
autolaveuse	7-juin-23	2 800,00 €	3 ans	1 465,20 €	933,33 €	2 398,53 €	401,47 €
composteur	12-déc.-24	391,67 €	1 an	21,40 €	370,27 €	391,67 €	0,00 €
Sous-total matériel et outillage		20 533,49 €		9 881,28 €	5 284,98 €	15 166,26 €	5 367,23 €
AMENAGEMENT							
hotel insectes	3-févr.-24	295,92 €	1 an	269,24 €	26,68 €	295,92 €	0,00 €
dalles	25-mars-24	1 769,60 €	3 ans	454,49 €	589,87 €	1 044,36 €	725,24 €
volet roualnt	13-juin-24	2 113,72 €	3 ans	388,86 €	704,57 €	1 093,43 €	1 020,29 €
Parasols	4-juin-25	1 462,45 €	2 ans	0,00 €	422,71 €	422,71 €	1 039,74 €
Parasols	1-août-25	4 094,86 €	2 ans	0,00 €	858,24 €	858,24 €	3 236,62 €
Sous-total matériel de bureau		9 736,55 €		1 112,59 €	2 602,07 €	3 714,66 €	6 021,89 €
MATERIEL DE BUREAU							
onduleur	7-sept.-23	155,72 €	1 an	155,72 €	0,00 €	155,72 €	0,00 €
TPE	23-juin-23	500,00 €	2 ans	381,51 €	118,49 €	500,00 €	0,00 €
ordinateur	0/09/2023	1 216,65 €	3 ans	533,33 €	405,55 €	938,88 €	277,77 €
poste de caisse	28-déc.-23	964,65 €	3 ans	325,07 €	321,55 €	646,62 €	318,03 €
Sous-total matériel de bureau		2 837,02 €		1 395,63 €	845,59 €	2 241,22 €	595,80 €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		33 107,06 €		12 389,50 €	8 732,64 €	21 122,14 €	11 984,92 €

6.5 P3 GER

Descriptif de l'intervention	Fournisseur	Montant facture	Date facture
Réparation pompe aspiration	BDC	279,00 €	28/05/2025
Remplacement matériel défectueux reseau ECS	HOLT ET FILS	2 550,15 €	05/06/2025
Remplacement Batterie HS autolaveuse	NILFISK	426,69 €	06/06/2025
TOTAL DE L'ANNEE		3 255,84 €	

	PREVISIONNEL	REALISE	ECARTS
Année 2023	12 000,00 €	1 945,41 €	-10 054,59 €
Année 2024	13 000,00 €	15 277,19 €	2 277,19 €
Année 2025	13 000,00 €	3 255,84 €	-9 744,16 €
Année 2026	13 000,00 €		
Année 2027	13 000,00 €		
Année 2028	13 000,00 €		
	77 000,00 €	20 478,44 €	-17 521,56 €

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



Vert Marine

Le sport en commun

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

S²LOW

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

PISCINE
DE BRACIEUX

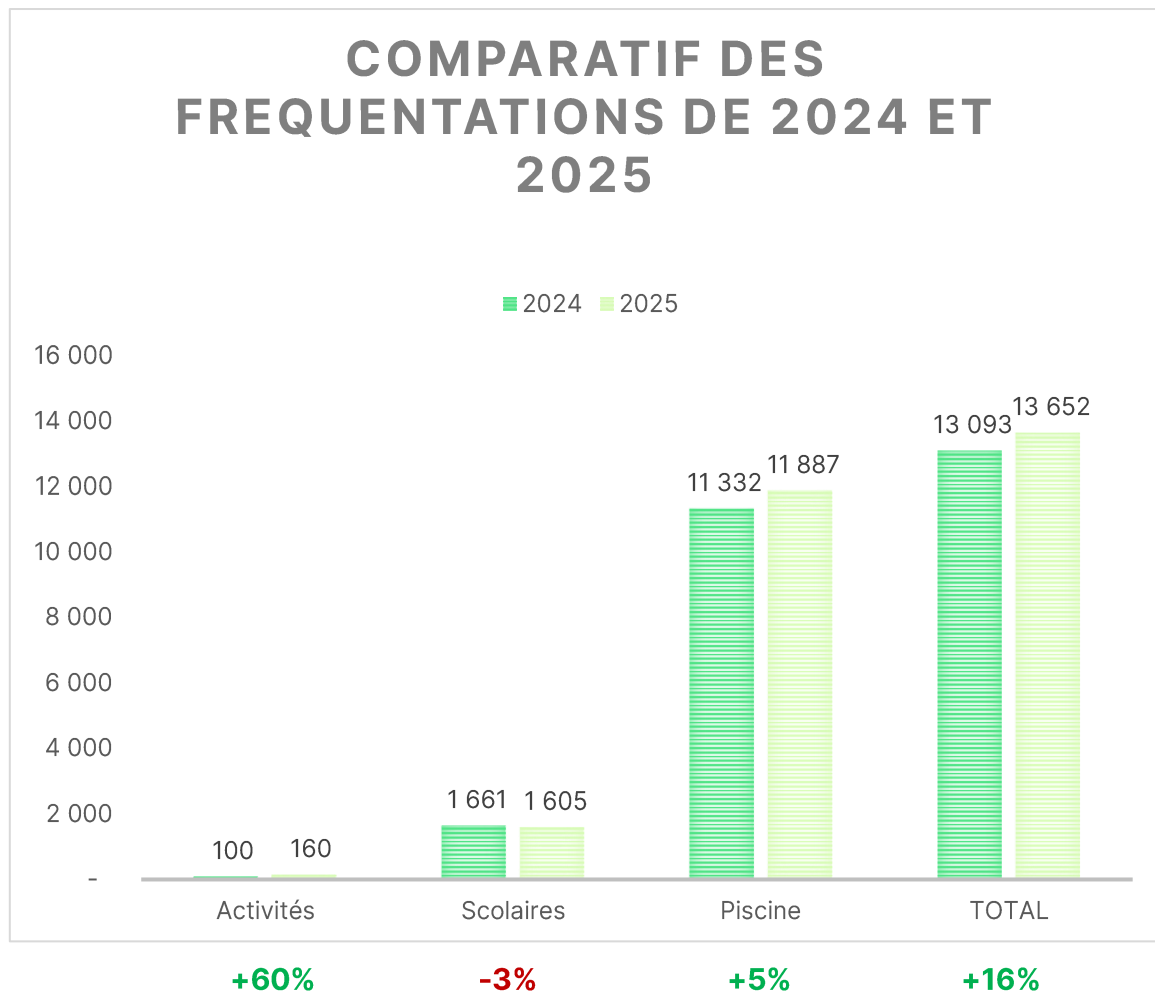
Annexes

25

TABLE DES MATIÈRES

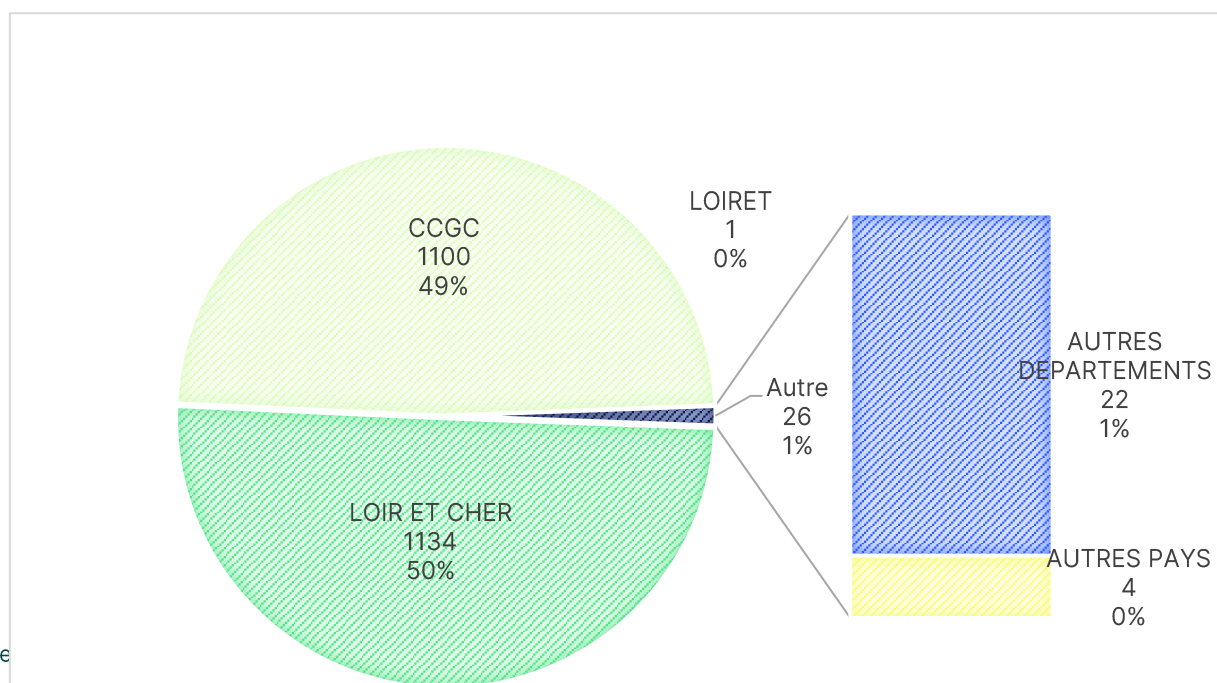
1.	PLAN D'OCCUPATION DES BASSINS	3
2.	LISTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES ACCUEILLIS ET NOMBRE DE CRENEAUX PAR ETABLISSEMENT	3
3.	COMPARATIF DES FREQUENTATIONS 2024-2025	4
4.	DETAIL DE LA PROVENANCE DES USAGERS PAR COMMUNE	4
4.1	Répartition des usagers en fonction de leur provenance	4
4.2	Communes de la Communauté de Communes	5
4.3	Communes les plus représentées	5
5.	GRILLE TARIFAIRE	6
6.	RAPPORTS D'ANALYSES ARS (EAU DES BASSINS) – BILAN ANNUEL	7
7.	DETAIL MENSUEL DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	9
7.1	Eau	9
7.2	Electricité	9
7.3	Gaz	10
8.	LISTE DES TRAVAUX ENVISAGES	10
9.	BILAN TRAFIC SITE INTERNET	11
10.	BILAN RESEAUX SOCIAUX	14
11.	FLYER DE L'EQUIPEMENT	18
12.	ATTESTATIONS D'ASSURANCE	19

3. COMPARATIF DES FREQUENTATIONS 2024-2025

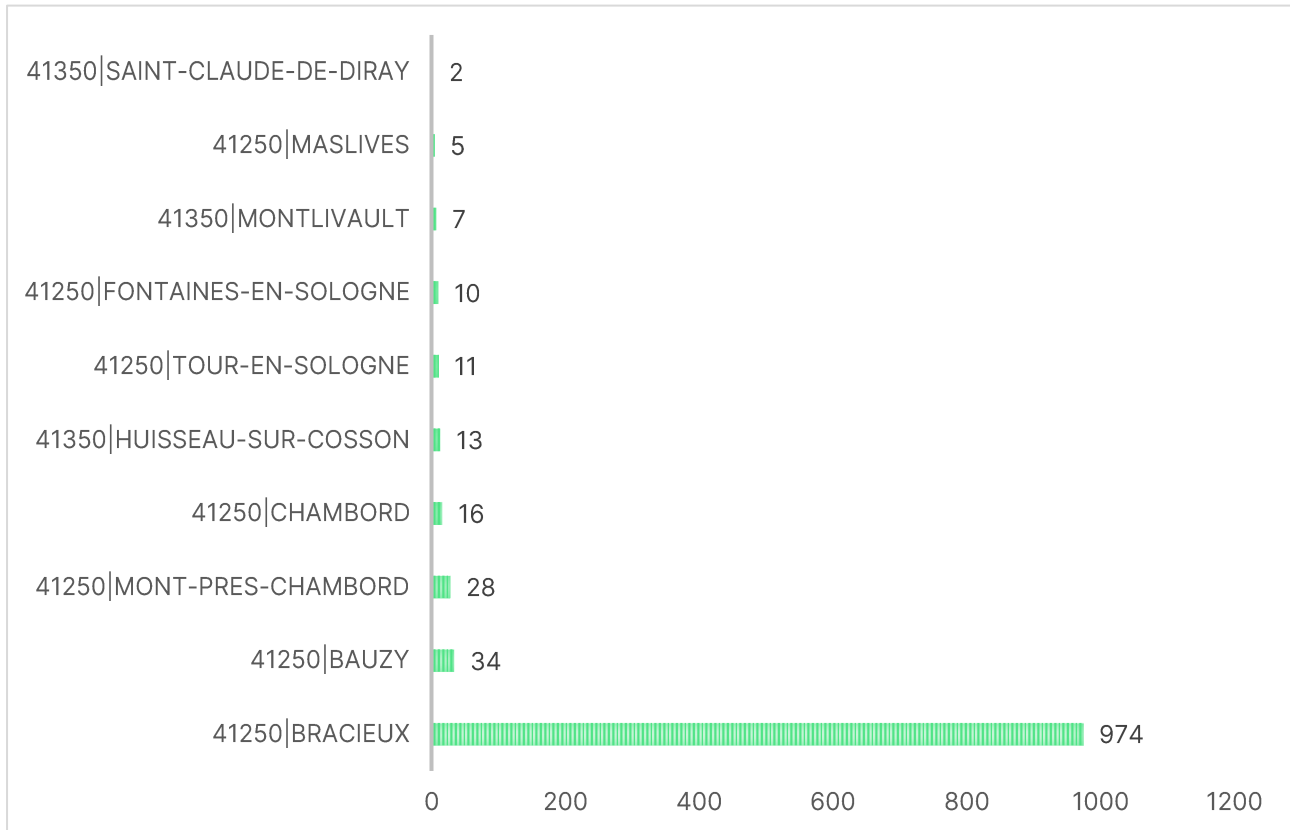


4. DETAIL DE LA PROVENANCE DES USAGERS PAR COMMUNE

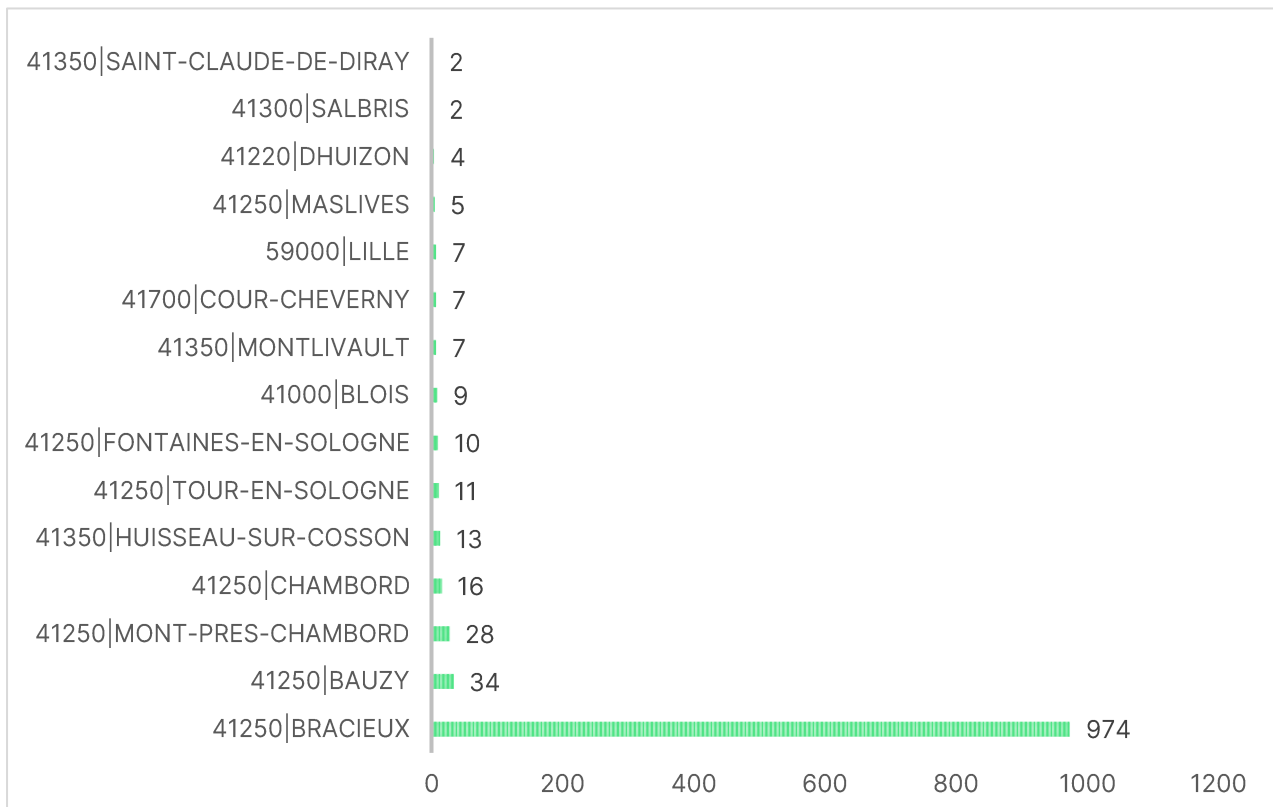
4.1 Répartition des usagers en fonction de leur provenance



4.2 Communes de la Communauté de Communes



4.3 Communes les plus représentées



5. GRILLE TARIFAIRE

GRILLE TARIFAIRE 2025-2026		
GRAND PUBLIC (accès libre non encadré)	Proposition 2025-2026	
ESPACE AQUATIQUE		
TARIFS UNITAIRES		
Entrée	4,40 €	
Entrée réduite*	2,85 €	
Enfants - de 3 ans	0,00 €	
TARIFS MULTIPLES		
Carte 10 entrées	36,10 €	
Carte 10 entrées réduites*	22,40 €	
Saison	80,00 €	
Saison réduite ²	53,00 €	
TARIFS GROUPES		
ALSH - groupes divers	2,40 €	3,60 €
Camping de Bracieux	0,00 €	
ACTIVITES AQUATIQUES		
Stage enfant (5 séances)	59,00 €	
Cartes 5 séances Aquagym	59,40 €	
Séance Aquagym	14,85 €	
INSTITUTIONNELS - AUTRES		
SCOLAIRES (créneau/classe)		
1er degré	140,25 €	154,30 €
2nd degré	103,00 €	113,30 €

6. RAPPORTS D'ANALYSES ARS (EAU DES BASSINS) – BILAN



Direction départementale de Loir-et-Cher
 Département santé environnementale et déterminants de santé



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Blois, le 2 septembre 2025

Destinataires :
 VM 41220 - ACCUEIL
 VM 41220 - DIRECTRICE

Dossier suivi par : Laure FREMERY / Betty BLAUMEISER
 Téléphone : 02.38.77.34.86 / 34.75

Installation concernée : PISCINE MUNICIPALE BRACIEUX
 Nom de la commune : BRACIEUX
 Date du prélèvement : 27/08/2025
 Laboratoire : INOVALYS - SITE DE TOURS
 N° de prélèvement(s) : 00111239 00111240

Résultats des mesures terrain :		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEORE	PETIT BAIN
Heure du prélèvement				10h22	10h10
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,1	6,9
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	[2 ; 5]	-		2,03
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	0,54	
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	-	0,38	
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-	1,08	2,18
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	<= 0,6	-	0,54	0,15
Acide isocyanurique	mg/L	<= 75	-	<5	40
Transparence qualitative *		-	-	0	0
Température de l'eau	°C	-	-	29,6	27,5
Fréquentation instantanée		-	-	0	1

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire :		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEORE	PETIT BAIN
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100ml)	0	-	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	<1	<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n/(100ml)	0	-	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100ml)	0	-	<1	<1
Chlorures	mg/l	-	250	395	238
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	5,5	3,2

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les bains à remous

CONCLUSION SANITAIRE :

L'eau des bassins est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres bactériologiques analysés.
 En physico-chimie, l'eau présente une teneur insuffisante en chlore libre actif ainsi qu'une teneur trop élevée en chlorures et en carbone organique total dans la pataugeoire.

P/ le préfet de Loir-et-Cher et par délégation,
 P/ la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire,
 P/ la directrice départementale de Loir-et-Cher,
 L'ingénieure d'études sanitaires
 Anaïs CHUNLEAU
 SIGNE

Ce document doit être affiché dans l'établissement (article D1332-12 du code de la santé publique)
 ARS Centre-Val de Loire - Délégation Départementale de Loir-et-Cher

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Blois, le 5 août 2025

Destinataires :
 VM 41220 - ACCUEIL
 VM 41220 - DIRECTRICE

Dossier suivi par : Laure FREMERY / Betty BLAUMEISER
Téléphone : 02.38.77.34.86 / 34.75

Installation concernée : PISCINE MUNICIPALE BRACIEUX
Nom de la commune : BRACIEUX
Date du prélèvement : 31/07/2025
Laboratoire : INOVALYS - SITE DE TOURS
N° de prélèvement(s) : 00110736 00110737

Résultats des mesures terrain :		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEOIRE	PETIT DAIN
Heure du prélèvement				10h27	10h15
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,0	6,9
Chlore disponible	mg(Cl ₂)/L	[2 ; 5]	-		2,14
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L	-	-	0,69	
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	[0,4 ; 1,4]	-	0,52	
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-	-	0,99	2,24
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	<= 0,6	-	0,30	0,10
Acide isocyanurique	mg/L	<= 75	-	<5	55
Transparence qualitative *		-	-	0	0
Température de l'eau	°C	-	-	29,5	28,0
Fréquentation instantanée		-	-	0	2

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	PATAUGEOIRE	PETIT DAIN
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n(100mL)	0	-	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	1	<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n(100mL)	0	-	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n(100mL)	0	-	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	424	154
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	2,3	1,9

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les baignades à remous

CONCLUSION SANITAIRE :

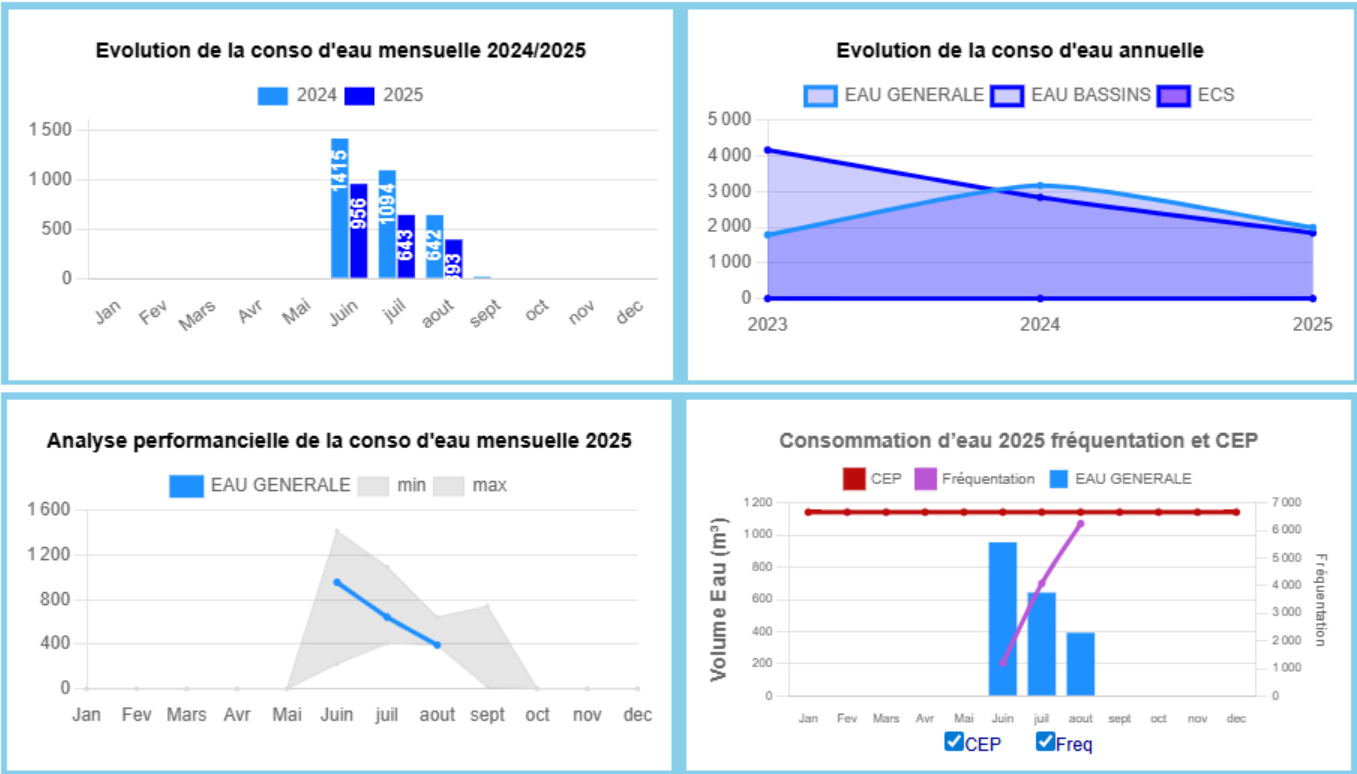
L'eau des bassins est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres bactériologiques analysés.
 En physico-chimie, l'eau présente une teneur élevée en chlorures dans la pataugeoire.

P/ le préfet de Loir-et-Cher et par délégation,
 P/ la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire,
 P/ la directrice départementale de Loir-et-Cher,
 L'ingénierie du génie sanitaire
 Françoise Moraguez
 SIGNE

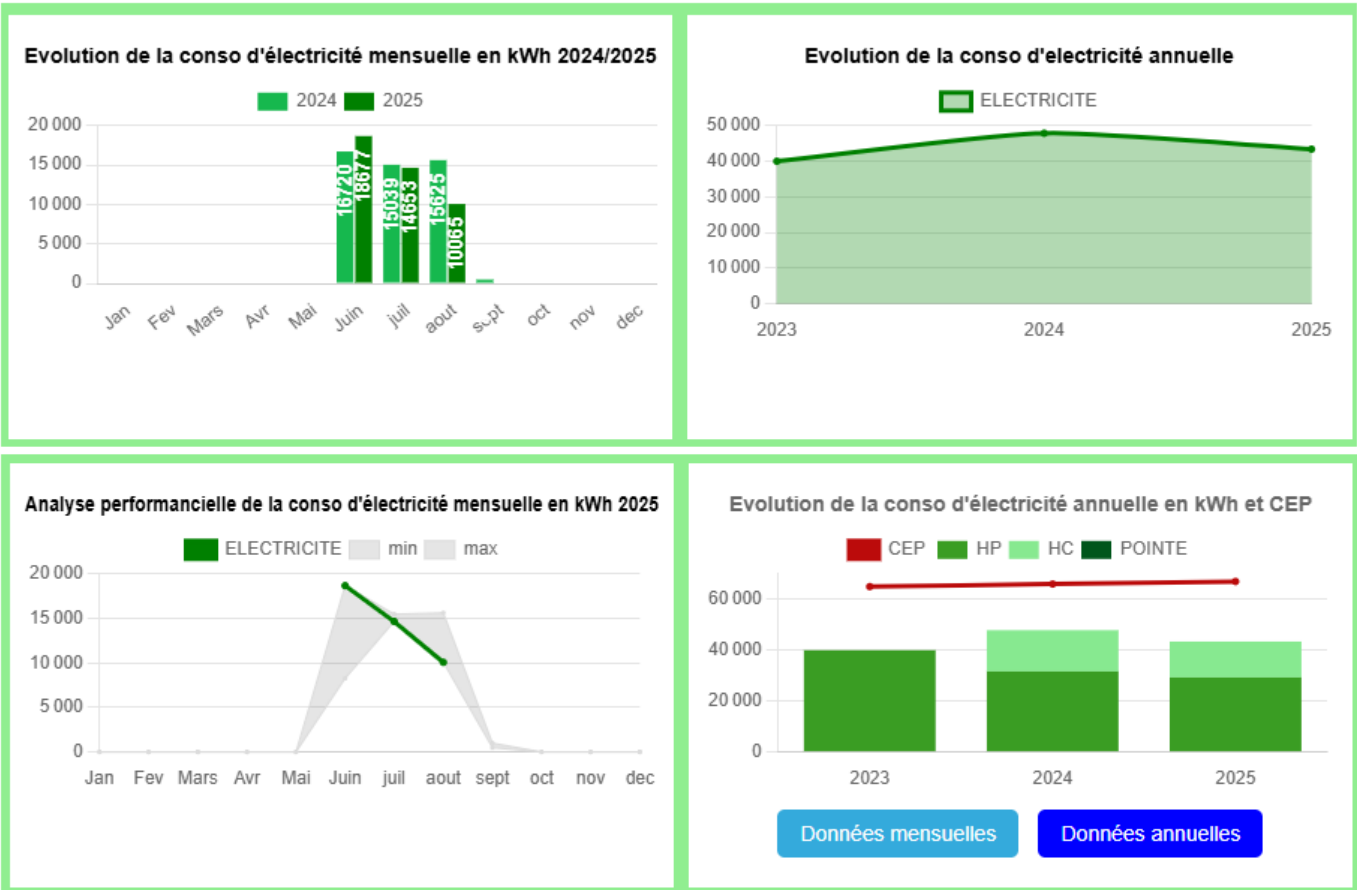
Ce document doit être affiché dans l'établissement (article D1332-12 du code de la santé publique)
 ARS Centre-Val de Loire - Délégation Départementale de Loir-et-Cher

7. DETAIL MENSUEL DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

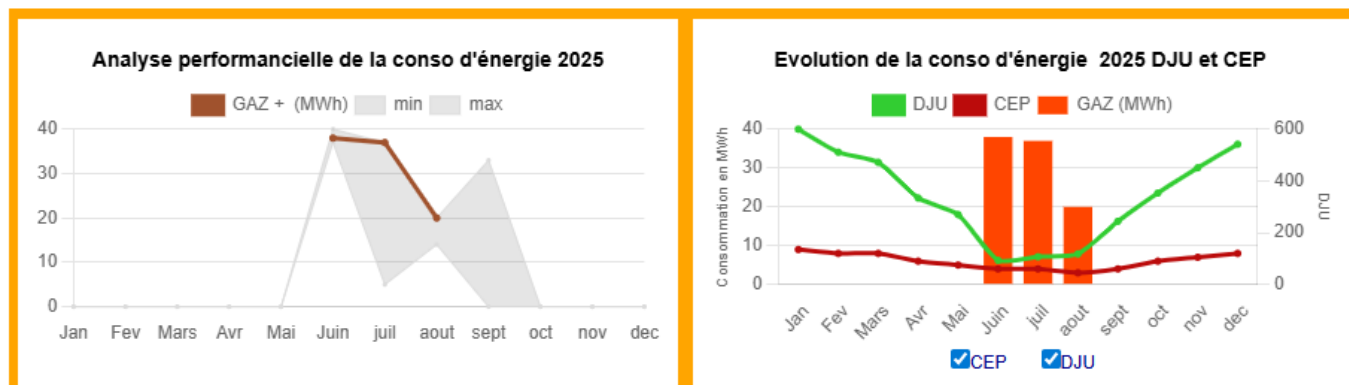
7.1 Eau



7.2 Electricité



7.3 Gaz



8. LISTE DES TRAVAUX ENVISAGES

Travaux à prévoir :

Une réflexion devra être engagée concernant la rénovation de la pataugeoire, notamment en raison du décollement progressif du carrelage observé au fond du bassin ainsi que sur son pourtour. Cette dégradation nécessite une vigilance particulière afin de garantir la sécurité des usagers, le maintien de la qualité d'accueil et la pérennité des installations.

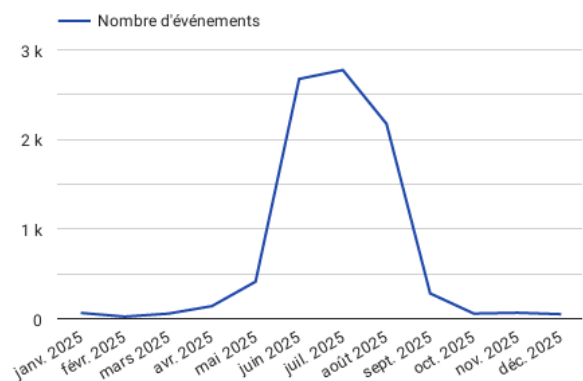
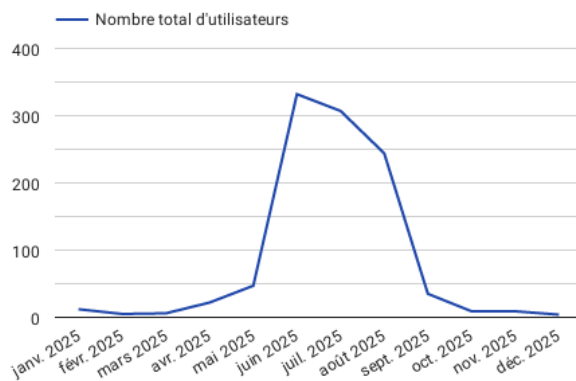
Par ailleurs, une reprise des joints du bassin sportif de 25 mètres devra également être programmée afin de préserver l'étanchéité de l'ouvrage et d'assurer de bonnes conditions d'exploitation sur le long terme (réalisé en mai 2026 par la collectivité).

9. BILAN TRAFIC SITE INTERNET



AUDIENCE - Vue d'ensemble

Votre audience en un coup d'œil



Nombre d'événements
8 954



Événements par session
5,93



Nombre total d'utilisateurs
990



Taux d'engagement
66,12 %



Sessions
1 511

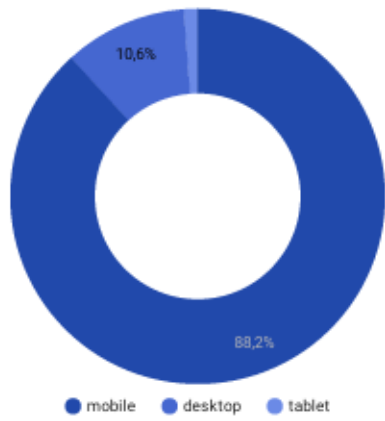


Nombre de sessions par utilisateur
1,53

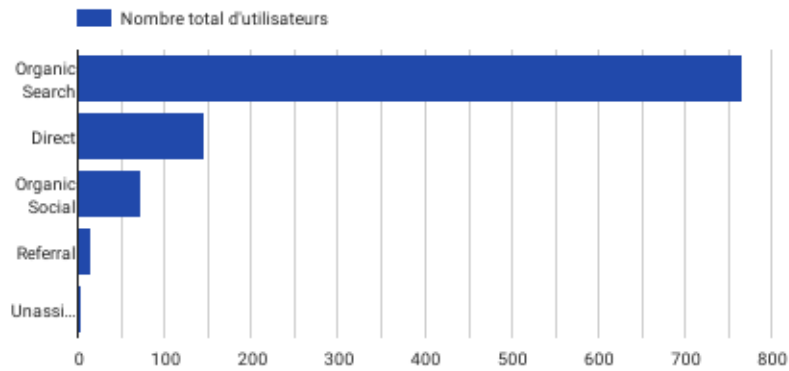


Leur accès à votre site internet

Catégorie d'appareils utilisés



Canaux de recherche



Source de la session

Source de la session	Sessions
1. google	1 193
2. (direct)	193
3. lm.facebook.com	31
4. m.facebook.com	26
5. ecosia.org	11
6. facebook.com	6
7. l.instagram.com	6
8. vert-marine.com	6
9. bing	5
10. grandchambord.fr	5

1 - 24 / 24 < >



COMPORTEMENT - Vue d'ensemble

Vos indicateurs en coup d'œil

	Nom de l'événement	Nombre total d'utilisateurs	Nombre d'événements	Nombre d'événements par utilis...
1.	page_view	990	3 201	3,24
2.	user_engagement	657	1 598	2,44
3.	session_start	990	1 508	1,53
4.	scroll	593	1 046	1,76
5.	first_visit	985	985	1
6.	click	400	547	1,37
7.	video_progress	12	38	3,17
8.	video_start	14	14	1
9.	form_start	9	9	1
10.	video_complete	4	4	1
11.	form_submit	3	3	1

1 - 12 / 12 < >

Top 20 des pages vues

	Titre de la page	Nombre d'événements	Nombre total d'utilisateurs
1.	PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - VERT MARIN...	3 523	678
2.	Tarifs & Horaires - PISCINE DE BRACIEUX- Braci...	2 874	732
3.	La piscine - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - ...	1 236	355
4.	Stages - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - VE...	456	127
5.	Boutique - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - V...	210	72
6.	Actu - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - VERT ...	209	67
7.	Contact - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - V...	102	36
8.	Actualités - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - ...	46	14
9.	BRACIEUX POOL - Bracieux - MARINE GREEN - H...	41	10
10.	PASS - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - VER...	23	7
11.	BRACIEUX POOL - Bracieux - MARINE GREEN - T...	21	5
12.	PASS Saison Adulte - PISCINE DE BRACIEUX- B...	20	9
13.	Aquatique - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - ...	16	5
14.	Prijzen en dienstregelingen - BRACIEUX POOL - ...	16	7
15.	Het zwembad - BRACIEUX ZWEMBAD - Bracie...	15	9
16.	Compte - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - V...	13	6
17.	Bien-être - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - V...	11	3
18.	Espaces - PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - V...	10	4
19.	PISCINA BRACIEUX - Bracieux - VERDE MARINO ...	10	2
20.	PISCINE DE BRACIEUX- Bracieux - GREEN MARI...	9	2

10.BILAN RESEAUX SOCIAUX

BILAN RESEAUX SOCIAUX 2025

LES POINTS CLEFS

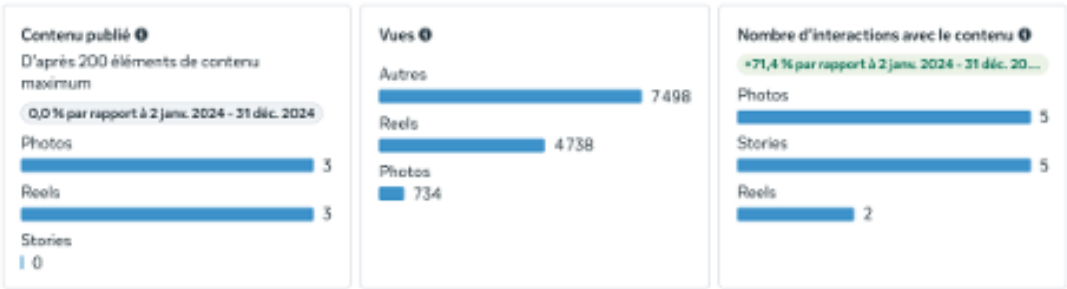
Performance réseaux sociaux du 01/01/2025 du 31/12/2025

PISCINE DE BRACIEUX
BRACIEUX


**Contenu – Vue d’ensemble**
Présentation du contenu



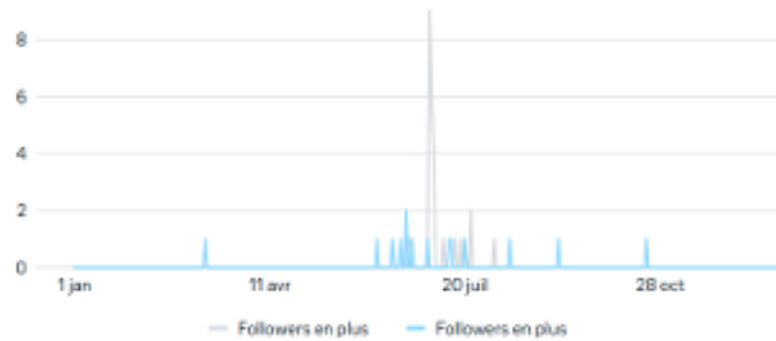
Formats de contenu populaires





Audience - Vue d'ensemble

Tendances



Répartition des followers

1 jan 2025 - 31 déc 2025

Followers en moins

6 ↑ 200%

Followers actifs

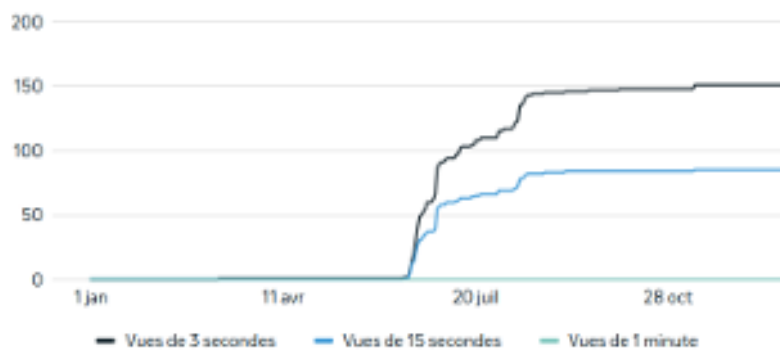
8 ↓ 68%

Followers

Global

43

Rétention de l'audience



Vues de 3 secondes

151

↓ 56,3% Taux de 3 sec à 15 sec

Vues de 15 secondes

85

↓ 0% Taux de 15 sec à 1 min

Vues de 1 minute

0



Résultat – Vue d'ensemble

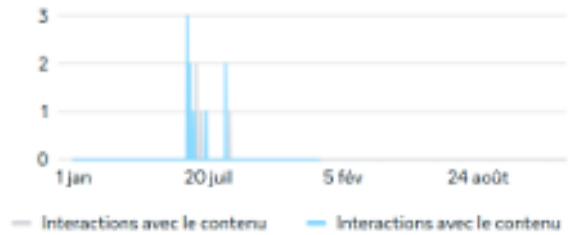
Vues ①

13,0 K



Nombre d'interactions avec le contenu ①

12 ↑ 71,4 %



Clics sur un lien ①

4 ↑ 100 %



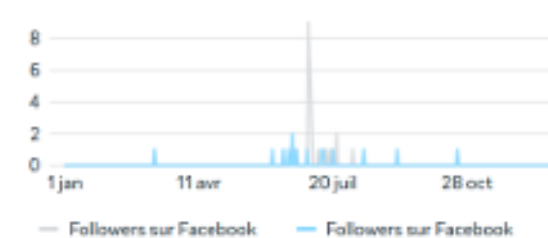
Visites ①

594 ↑ 34,1 %



Followers en plus ①

14 ↓ 48,1 %



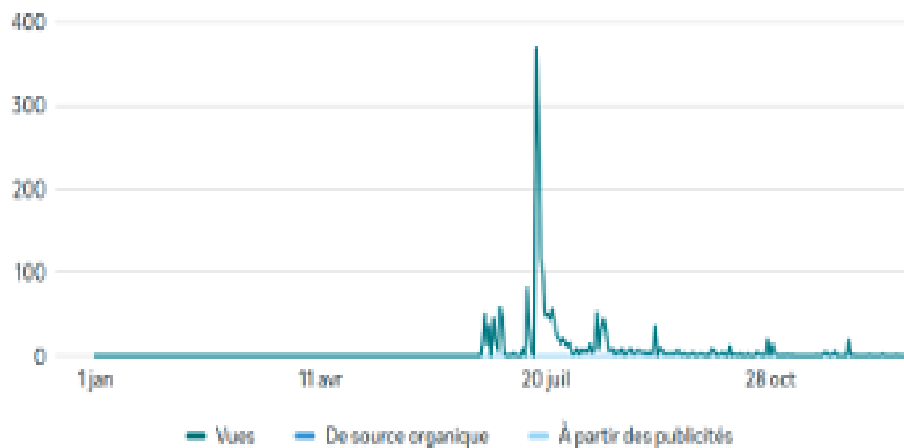
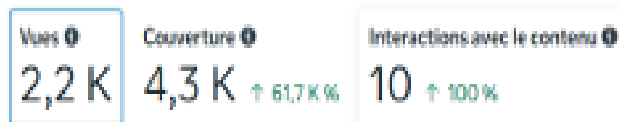


Instagram



Contenu – Vue d'ensemble

Présentation du contenu



Répartition des vues

1 jan 2025 – 31 déc 2025

Total

2 224

De source organique

2 224

À partir des publicités

0

Formats de contenu populaires

Contenu publié ⓘ

D'après 200 éléments de contenu maximum

↗220,0 % par rapport à 2 janv. 2024 – 31 déc. 2024

Stories



Publications



11. FLYER DE L'EQUIPEMENT



TARIFS

ENTRÉE	4,40 €
ENTRÉE RÉDUITE*	2,85 €
ENTRÉE -5 ANS	GRATUIT
CARTE 10 ENTRÉES	36,10 €
CARTE 10 ENTRÉES RÉDUITES*	22,40 €
PASS SAISON	80,00 €
PASS SAISON RÉDUIT*	53,00 €
STAGE ENFANT (5 SÉANCES)	59,00 €
CARTES 5 SÉANCES AQUAGYM	59,40 €
SÉANCE AQUAGYM	14,85 €

*-16 ans

HORAIRES

22 AU 28 JUIN	LUN>VEN	16h30-19h30
	WEEK-ENDS	14h30-19h30
29 JUIN AU 16 AOÛT	7J/7	10h00-13h00 14h00-20h00
	7J/7	10h00-13h00 14h00-19h30

INFRASTRUCTURES

NOUVEAU : RECHARGE VÉLOS ÉLECTRIQUES

STAGES NATATION
 GRAND BASSIN EXTÉRIEUR 25M
 GLACES & SNACK
 CHÂTEAU GONFLABLE
 PATAUGEURE
 SOLARIUM
 TERRAIN DE VOLLEY

PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ : MÖLKKY, PUISSANCE 4, ETC.

12. ATTESTATIONS D'ASSURANCE



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ALLIANZ I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX atteste que :

SAS VERT MARINE
 1 rue Lefort Gonssolin
 76130 MONT SAINT AIGNAN

Est titulaire d'un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » portant le numéro Z086932364, à effet du 01.07.2016.

Ce contrat actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées et garanties par ce contrat, et comportant des garanties conformes aux dispositions des articles L321-1, L321-7 et D321-1 du Code du Sport, notamment pour l'exploitation de

SAS VM 41220
 Piscine de Bracieux
 11 rue Roger Brun,
 41250 BRACIEUX (etab. secondaire)

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le présent document, établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances.....).

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2026 inclus, sous réserve du règlement des cotisations.

Fait à Nantes le 23 juin 2025

Pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'assureur, par délégation :

VERLINGUE
 COURTIER EN ASSURANCES
 CS 44012 - 29135 QUIMPER cedex
 Tél. +33 (0)2 98 75 66 64
 contact@verlingue.fr • www.verlingue.fr
 RCS Quimper 440 315 943 N°ORIAS 07 800 840
 Titulaire autorisation F005 440 315 943
 Siège social : 12, rue de Narbonne 29000 Quimper

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances.
 SA au capital de 991.967.200 euros - 542 110 291 RCS Nanterre - N° TVA : FR76 542 110 291 - Siège social : 1 cours Michelet
 – CS30051 – 92076 Paris La Defense Cedex



ATTESTATION D'ASSURANCE DOMMAGES

Nous soussignés, **ALLIANZ I.A.R.D.**, certifions assurer la Société ci-après :

SAS VERT MARINE

Siège Social : 1 Rue Lefort Gonssolin
 76130 MONT SAINT AIGNAN

au jour de délivrance de la présente attestation, dans les conditions suivantes :

- **Police n°** : 61 220 203
- **Effet du contrat** : 01/07/2020
- **Situation des risques** : selon liste présente aux conditions particulières du contrat et notamment

SAS VM 41220
 Piscine de Bracieux
 11 rue Roger Brun,
 41250 BRACIEUX (etab. secondaire)

- Caractéristiques du contrat :

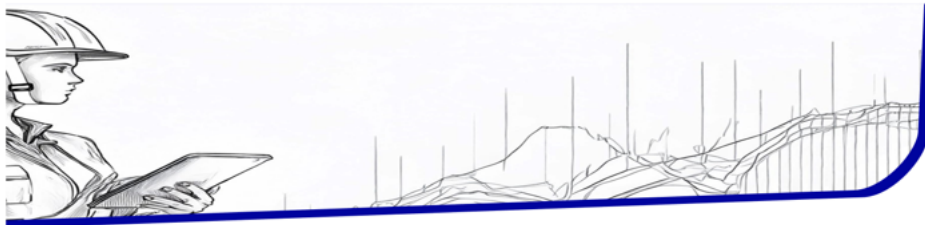
- **ÉVÉNEMENTS GARANTIS : Incendie – Chute de la Foudre – Explosions – Risques Electriques – Choc d'un véhicule terrestre – Chute d'objets aériens et ondes de choc – Fumées, vapeurs, émanations – Tempêtes, Grêle et Neige – Dégâts des Eaux, Gel – Vandalisme, Emeutes et Mouvements Populaires – Attentats et Actes de terrorisme – Tous risques matériels informatiques et assimilés – Bris de machines (hors Tous risques matériels informatiques et assimilés) – Vol et détériorations immobilières – Bris de glaces, Objets verriers, Enseignes, Atriums, Toitures, Verrières – Effondrement accidentel des bâtiments – Catastrophes Naturelles – Foires, expositions et manifestations commerciales – Autres évènements non dénommés – Evènements naturels**
- **CAPITAUX DECLARES : selon valeurs déclarées au contrat**

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2026, sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Pour l'assureur, par délégation
 Fait à Nantes, le 23 juin 2025

VERLINGUE
 COURTIER EN ASSURANCES
 CS 44012 - 29 335 QUIMPER cedex
 Tél. +33 (0)2 98 75 66 66
 contact@verlingue.fr • www.verlingue.fr
 RCS Quimper 440 375 943 • N°ORFIS 07 800 840
 TVA intracommunautaire FR06 440 375 943
 Siège social : 12, rue de Narbonne 29000 Quimper

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances.
 SA au capital de 991.967.200 euros - 542 110 291 RCS Nanterre - N° TVA : FR76 542 110 291 - Siège social : 1 cours Michelet - CS30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

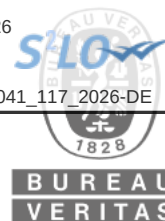


Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



Bureau Veritas Exploitation SAS

BV EXPL-TOURS
8 ALL COLETTE DUVAL
BATIMENT IRWIN
37100 TOURS France
Téléphone : 02 47 71 13 10
Mail : david.ollivier@bureauveritas.com

A l'attention de Mme TROUSSELLE LAETITIA

VM 41220
11 RUE ROGER BRUN
41250 BRACIEUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à M. CLAMAGIRAND

Rapport de vérification électricité visite initiale

PISCINE DE BRACIEUX



Intervention du 26/06/2025 (0.5 jour)

Coordonnées du site : PISCINE DE BRACIEUX
Nom du site : VM 41220
Latitude : 47.5497
Longitude : 1.5402



Lieu d'intervention :
PISCINE DE BRACIEUX
11 RUE ROGER BRUN
41250 BRACIEUX

Numéro d'affaire : 18919973
Référence du rapport : 18919973/6.1.1.R
Rédigé le : 26/06/2025
Par : David OLLIVIER
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : PISCINE

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

La vérification relative aux ERP 5ème catégorie, traitée dans le paragraphe "Vérification relative aux établissements recevant du public de 5ème catégorie " n'est pas couverte par l'accréditation

Préambule.....	4
Rappel des obligations de l'employeur.....	4
Actions à mener.....	4
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	6
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	6
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	6
Informations générales.....	10
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	10
Installations vérifiées.....	10
Elements de l'installation non vérifiables.....	10
Modifications apportées aux installations.....	10
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	11
Information documentaire.....	11
Textes de référence.....	11
Modalités de vérification.....	11
Registre de sécurité.....	12
Condition de mise hors tension.....	12
Eclairage de sécurité.....	13
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	13
Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes.....	14
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	14
Caractéristiques des installations électriques vérifiées.....	16
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés.....	16
Installations Basse et Très Basse Tension.....	17
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	17
Origine de la source d'alimentation Basse Tension.....	17
Circuits Basse et Très Basse Tension.....	17
Constitution du circuit de protection.....	17
Liste des documents constructeurs caractérisant les sources Basse Tension (hors schéma des armoires et coffrets).....	17
Coffrets et armoires électriques Basse Tension.....	17
Résultats des mesures et essais.....	20
Conditions de mesure.....	20
Abréviations, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure.....	20
Appareils de mesure utilisés.....	20
Prises de terre.....	21
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	21
Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques.....	21
Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution.....	25
Avis sur articles.....	26
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	31

VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.....	32
.....	33
OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5.....	33
Informations générales.....	34
Textes de référence.....	34
Modalités de vérification.....	34
Registre de sécurité.....	34
Classement de l'établissement.....	34
Effectif maximum du public admissible.....	34
Description sommaire de l'établissement.....	34
Historique des principales modifications.....	34
Installations de sécurité.....	35
ECLAIRAGE DE SECURITE.....	35
PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX).....	35
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	35
Avis sur articles (ERP5).....	36

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 26/12/2011, Bureau Veritas doit réaliser des coupures sur les installations électriques basse tension (BT) et, le cas échéant, être présent lors des coupures haute tension (HT) que vous (employeur) organisez avec du personnel qualifié et autorisé pour réaliser les procédures de mise hors tension des installations en HT.

L'objectif des coupures est d'effectuer les essais et mesures nécessaires pour vérifier la protection des personnes contre les risques électriques. Un manquement à vos obligations réglementaires sera signalé dans le rapport de vérification sous forme d'une observation conformément aux prescriptions du document Question/Réponse de la Direction Générale du Travail (DGT).

Pour information, les coupures sont nécessaires pour vérifier :

- le fonctionnement des dispositifs différentiels résiduels BT,
- le fonctionnement des éclairages de sécurité,
- les caractéristiques et l'état de certains équipements BT et HT accessibles qu'après coupure,
- le fonctionnement des coupures d'urgence BT du type télécommandées,
- les dispositifs d'inter-verrouillages HT et le cas échéant BT,
- si nécessaire, l'isolement des circuits BT.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et indispensable pour la réalisation de la vérification, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

Les informations concernées sont :

- l'ensemble des documents du dossier technique définie dans l'annexe III de l'arrêté du 26/12/2011 et rappelé dans le chapitre « Information documentaire » du présent rapport ;
- pour la réalisation des vérifications périodiques annuelle, les rapports mentionnés ci-après.
 - Par ordre de priorité : le rapport de vérification initiale de l'installation ou un rapport de première vérification périodique menée comme une initiale ou un rapport périodique dit « quadriennal » réalisé depuis moins de quatre ans ;
 - Le rapport périodique de l'année antérieure pour les installations existantes depuis plus d'un an.
- En l'absence des rapports antérieurs nécessaire pour la réalisation de la vérification périodique annuelle, la vérification périodique doit être conduite comme une vérification initiale afin d'établir la conformité de l'installation. Le cas échéant, Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin de mettre en œuvre cette vérification

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents, ...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

Préambule

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

S²LO

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100 % des coupures réalisées	✓	✓	✗
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	x ou ✓
✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | VM 41220

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Conditions de mise Hors Tension en Basse Tension



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Installations Basse et Très Basse Tension

PISCINE DE BRACIEUX

↳ **TOUS LOCAUX**

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de sécurité : caractéristiques	1	Remettre en état de fonctionnement le BAPI du local technique
--	---	--

Code Obs. :
DO/260625/083635/0

Date de 1^{er} signalement :
26/06/2025 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Evacuation (balisage)

Eclairage de sécurité : caractéristiques	2	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité au dessus de la porte accès local maître nageur dans le vestiaire femme
--	---	--

Code Obs. :
DO/260625/095403/0

Date de 1^{er} signalement :
26/06/2025 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

Evacuation (balisage)

Eclairage de sécurité : caractéristiques	3	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité au dessus des miroirs vestiaire hommes
--	---	--

Code Obs. :
DO/260625/095504/0

Date de 1^{er} signalement :
26/06/2025 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

Evacuation (balisage)

Eclairage de sécurité : caractéristiques	4	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité dans l'ensemble des locaux technique
--	---	--

Code Obs. :
DO/260625/102021/0

Date de 1^{er} signalement :
26/06/2025 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PISCINE DE BRACIEUX

↳ **LOCAL TECHNIQUE**

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Point vérifié N° Observation(s)

TABLEAU GENERAL : NON REPERE

Dispositifs bt 5 Calibrer le dispositif de protection contre les surcharges du dernier circuit 2ème rangée non repéré à 6 ampères maxi (actuellement le départ est calibré à 16 ampères)

Code Obs. : DO/260625/084639/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

petite pompe échangeur PAV

Recepteurs / points lumineux / prises de courant 6 Refaire la pénétration du câble au niveau du bornier moteur sur les 2 pompes échangeurs PAV

Code Obs. : DO/260625/103118/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

TABLEAU GENERAL

Coffrets et armoires électriques 7 Apposer le sigle conventionnel sur la porte du local afin de signaler la présence de de l'armoire

Code Obs. : DO/260625/143428/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

TABLEAU GENERAL

Coffrets et armoires électriques 8 Refaire la liaison au conducteur de protection la masse métallique de la porte du coffret

Code Obs. : DO/260625/083734/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

TABLEAU GENERAL

Coffrets et armoires électriques 9 Obturer les percements inutilisés.

Code Obs. : DO/260625/105138/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2

PISCINE DE BRACIEUX ↳ CHAUFFERIE

Point vérifié N° Observation(s)

Locaux et recepteurs électriques 10 Identifier les deux dispositifs de coupure omnipolaire force et éclairage dans le coffret extérieur à la chaufferie

Code Obs. : DO/260625/091534/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

Locaux et recepteurs électriques 11 Remplacer le câble rigide issue de la prise de courant par un souple pour l'alimentation de la chaudière

Code Obs. : DO/260625/091404/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4226-12 Arrêté A.20/12/2011 art 4 NF C 15-100 Art.559

PISCINE DE BRACIEUX ↳ LOCAL CHLORE

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	12	Renfermer dans une boîte de raccordement les raccordements par dominos des canalisations orange

Code Obs. : DO/260625/092014/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.410

COFFRET

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	13	Identifier les départs des coffrets
--	----	--

Code Obs. : DO/260625/091931/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

COFFRET

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	14	Obturer les percements inutilisés des 2 coffrets
--	----	---

Code Obs. : DO/260625/091850/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2

PISCINE DE BRACIEUX

↳ EXTERIEUR

↳ DANS CAMPING

↳ **DERRIERE LE BASSIN**

Point vérifié	N°	Observation(s)
COMPTAGE		

Coffrets et armoires electriques	15	Etablir le plan des canalisations enterrées.
-------------------------------------	----	---

Code Obs. : DO/260625/083307/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.2

COMPTAGE

Coffrets et armoires electriques	16	Identifier le général EDF
-------------------------------------	----	----------------------------------

Code Obs. : DO/260625/143527/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1

PISCINE DE BRACIEUX

↳ ZONE VESTIAIRE

↳ **VESTIAIRE DROIT FEMMES**

Point vérifié	N°	Observation(s)
Points lumineux		

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	17	Fixer l'appareil d'éclairage dans le vestiaire collectif
--	----	---

Code Obs. : DO/260625/094139/0 Date de 1^{er} signalement : 26/06/2025 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.559

PISCINE DE BRACIEUX

↳ ZONE VESTIAIRE

↳ **ACCEUIL**

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	18	Remplacer le câble rigide par un souple pour l'alimentation du prolongateur de la structure gonflable dans le hall d'entrée
Code Obs. : DO/260625/100142/0	Date de 1 ^{er} signalement : 26/06/2025	Art. Réf. : CDT R.4226-12 Arrêté A.20/12/2011 art 4 NF C 15-100 Art.559

NOUVEAU

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

Mme. TROUSSELLE, RESPONSABLE

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées

Origine de l'installation vérifiée : Disjoncteur EDF situé dans le camping derrière la clôture côté grand bassin

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Elements de l'installation non vérifiables

PISCINE DE BRACIEUX>BRACIEUX

Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit, préalablement à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification et qui sont identifiés en page « Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques ».

Modifications apportées aux installations

Sans objet

La vérification a pour objectif de signaler les points de non-conformité des installations électriques par rapport aux textes de référence définis ci-dessous. Cependant la conformité des matériels marqués CE n'est pas remise en cause. Notre vérification se limite à leur adaptation aux conditions d'utilisation et à leur état apparent.

Information documentaire

Les informations documentaires sont nécessaires à la réalisation de la vérification, elles sont à fournir par l'employeur tel que défini par l'arrêté du 26/12/2011.

En l'absence d'éléments d'information Bureau Veritas peut être amené à réaliser des mesures compensatoires ou à établir des hypothèses, la vérification peut alors conduire à des conclusions excessives. Bureau Veritas est à la disposition de l'employeur afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Présence des documents dans le dossier technique du client		Avis
Dossier Technique		
1- Plan des locaux, avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes, notamment risque d'incendie et risque d'explosion**		Absent
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Absent
2b - Plan de masse à l'échelle d'implantation des canalisations électriques enterrées		Absent
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Absent
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Incomplet
5 - Carnets de câbles		Absent
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Absent
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Absent
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Absent
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Absent

**Si un DRPE existe s'y reporter,

La numérotation des points du dossier technique est celle de l'annexe III de l'arrêté du 26/12/2011. Les points 7 et 8 de l'annexe III sont traités dans les chapitres « Précédents rapports » et « DRPE » du présent rapport.

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

PISCINE DE BRACIEUX

Arrêts :

- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité
- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension

Modalités de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par :

M. CLAMAGIRAND, maitre nageur

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :

M. CLAMAGIRAND, maitre nageur

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Basse Tension :

Mise hors tension totale de l'installation

Le client ou son représentant nous a autorisés à réaliser le démontage et le remontage des plastrons des armoires et coffrets.

L'ensemble des dispositifs de coupure d'urgence électrique de l'installation Basse Tension qui sont actionnés par télécommande ont été essayés lors de notre vérification.

Les dispositifs de coupure d'urgence objets de nos essais sont les dispositifs à action télécommandée prévus pour couper, en cas d'apparition d'un danger inattendu (chocs électriques, incendie ou explosion), l'alimentation électrique de circuits ou de groupes de circuits, de manière à satisfaire aux exigences réglementaires.

Les dispositifs de coupure d'urgence ne doivent pas être confondus avec les dispositifs d'arrêt d'urgence prescrits par la réglementation pour certains équipements de travail (Fonctionnement d'urgence destiné à arrêter un processus ou un mouvement devenu dangereux).

Dans le cadre de nos vérifications réglementaires nous n'avons pas à essayer les dispositifs assurant la seule fonction d'arrêt d'urgence. Toutefois, un dispositif d'arrêt d'urgence peut être utilisé comme dispositif de coupure d'urgence s'il satisfait à toutes les conditions correspondant à cette fonction.

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
PISCINE DE BRACIEUX > TOUS LOCAUX	Inférieur ou égal à 450	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Incandescence	C2	1 / 4 / 2 / 3

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Les classements des locaux nous ont été indiqués par le chef d'établissement.

Il n'a pas été porté à notre connaissance l'existence de zones à risque d'explosion

Type de locaux	AE	AD	AG	IP Mini (2)	IK Mini (2)	BE	Autres (3)	Adaptation Matériels et Canalisations (1)	N° d'obs (*)
Vestiaires collectifs Vestiaires simple	1	2	2	21	07	1	AF 1	B	
Facade extérieure de bâtiment	2	4	1	34	02	1	AF 1	B	
Rue, cours, jardins et autres emplacements extérieurs (0< h = 2,50 m)	2	4	4	34	10	1	AF 2	B	
Local de traitement des eaux	1	4	3	24	08	2	AF 3	B	
Local technique (hors service électrique)	1	1	2	20	07	1	AF 1	B	
Bureaux	1	1	1	20	02	1	AF 1	B	
Chlore (fabrique et dépôts) local chlore	2	3	2	33	07	1	AF 4	B	
Chaufferies gaz	1	2	2	21	07	2	AF 1	B	
Salles de douches à cabines individuelles (volume 2)	1	4	1	24	02	1	AF 1	B	
Salles de lavabos collectifs	1	3	2	23	07	1	AF 1	B	
Salles de WC à cuvettes (à l'anglaise)	1	2	2	21	07	1	AF 1	B	

(1) M : (Mauvais) Indique une incompatibilité du matériel ou des canalisations par rapport aux conditions d'influences externes

B : (Bon) Indique que le matériel et les canalisations sont adaptés aux conditions d'influences externes.

(2) IP : Indice de protection

IK : Indice de choc mécanique

(3) Dans le cas où des codifications ne seraient pas indiquées dans le tableau ci-dessous, se reporter à la partie 512 de la norme NFC 15-100.

PRESENCE DE CORPS SOLIDES		PRESENCE D'EAU				CHOCS MECANQUES	
AE1	Négligeable	AD1	Négligeable	AD5	Jets	AG1	Faibles
AE2	Petits objets >=2,5 mm	AD2	Gouttes	AD6	Paquets	AG2	Moyens
AE3	Très petits objets (1 à 2,5 mm)	AD3	Aspersion	AD7	Immersion	AG3	Importants
AE4	Poussières	AD4	Projection	AD8	Submersion	AG4	Très importants
COMPETENCE DES PERSONNES		MATIERES TRAITEES OU ENTREPOSEES					
BA1	Ordinaire	BE1	Négligeables				
BA2	Enfants	BE2	Risques d'incendie				
BA3	Handicapés	BE3	Risques d'explosion				
BA4	Personnes averties	BE4	Risques de contamination				
BA5	Personnes qualifiées						
CORROSION		VIBRATIONS					
AF1	Négligeable	AH1	Faible				
AF2	Atmosphérique	AH2	Moyennes				
AF3	Intermittente ou accidentelle	AH3	Importantes				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 14/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

AF4	Permanente		
-----	------------	--	--

Lors de notre vérification, nous avons constaté la présence d'emplacements ou de locaux potentiellement à risque d'explosion. Vous êtes dans l'obligation de réaliser la mission d'évaluation du risque ATEX suivant l'article R. 4227-50 du code du travail et aux prescriptions de l'arrêté du 08/07/2003 relatif à la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosive. Bureau Veritas est à votre disposition pour vous aider à réaliser cette évaluation. La vérification des installations électriques de ces locaux ou emplacements est réalisée visuellement, aucune mesure électrique n'a été réalisée dans ces locaux ou emplacements.

Désignation des locaux susceptibles de présenter un risque d'explosion :	Réseau GAZ
--	------------

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés

IK Max: Intensité de court-circuit maximum **PdC:** Pouvoir de coupure

TYPE DES UNITES FONCTIONNELLES HT

Type	Disjoncteur	Disjoncteur débrochable	Disjoncteur double sectionnement	Disjoncteur simple sectionnement	Disjoncteur débrochable simple sectionnement	Sectionneur	Interrupteur-sectionneur	Combiné interrupteur-fusibles	Interrupteur-fusibles associés
Repère	D	DB	DdS	DsS	DBsS	S	IS	CIF	IF
Type	Sectionneur-fusibles	Fusible	Contacteur-fusibles	Contacteur	Transformateur de puissance intégré HT/BT	Comptage	Transformateur de potentiel (TP)	Transformateur de courant (TC)	
Repère	SF	F	CtF	Ct	TR	CPT	TP	TC	

PROTECTION DES CIRCUITS HT

Type	Fusible	Maximum de courant phase	Maximum de courant terre (homopolaire)	Directionnel de courant phase	Directionnel de courant homopolaire	Surcharge par images thermiques	Surcharge par sondes thermiques	Surcharge par Thermostat	Maximum de tension résiduelle
Repère	Fu	50-51	50N-50G 51N-51G	67	67N	49	49T	26	59N
Type	Détection gaz, pression	Différentielle							
Repère	63	87							

TYPE DE LIAISONS HT

Type	Jeu de barres	Liaison jeu de barre par double dérivation	Liaison jeu de barre par coupure d'artère	Liaison jeu de barre par simple dérivation	Liaison transformateur	Liaison unité fonctionnelle	Liaison récepteur
Repère	JB	JBDD	JBCA	JBSD	LT	LUF	LR

MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN HT

Nature	Conduits, goulottes fermées, caniveaux ouverts, alvéoles, blocs manufacturés	Chemins de câbles, tablettes, corbeaux, échelles à câbles, gouttières, goulottes ouvertes	Caniveaux fermés	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
PVC	1	2	3	5	6
PR / EPR	10	20	30	50	60
Papier imprégné	31	32	33	35	36
PE	41	42	43	44	45
Conducteur nu	-	-	-	55	-

PROTECTION DES CANALISATIONS BT

NOTATION DES CARACTÉRISTIQUES ET																		
DISPOSITIF DE PROTECTION	FUSIBLES			DISCONTACTEURS			DISJONCTEURS											
Type	Rechargeable	calibré ordinaire	Cartouche HPC	Magnétique	Thermique	Magnéto-thermique	Usage général	Disj. moteur	Courbe de déclenchement								Disj. de branchement	Indéterminé
									L	U	B	C	D	MA	K	Z		
Repère	FR	F	gl, gF, gG, aM, AD	Rm	Rt	Rmt	UG	DM	L	U	B	C	D	MA	K	Z	BR	Ind

*COMMANDE ET SECTIONNEMENT DES CANALISATIONS BT

DISPOSITIF	INTERRUPTEUR	INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL	SECTIONNEUR	CONTACTEUR
Repère	I	ID	S	Ct

TYPE DE CABLES ET MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN BT

	Conduits, moulures, gaines, goulottes, plinthes	Fixation aux parois, chemins de câbles, tablettes	Caniveaux	Sur isolateurs	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
Caoutchouc PVC	1	2	3	4	5	6
PR / PRC	10	20	30	40	50	60
Résistant au feu	21	22	23	24	25	26
Isolant minéral	11	12	13	14	15	16

CI : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique.

CIS : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique secouru par une alimentation auxiliaire.

RES : Réserve (circuit non câblé).

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Origine de la source d'alimentation Basse Tension

Réseau public de distribution Basse Tension : 400V, 60A, Branchement BT à puissance limitée
Alimentation en souterrain

Circuits Basse et Très Basse Tension

Installation(s) concernée(s)	Désignation ou nature de la source	Domaine de tension (1)	Tension (V) Nature du courant (2)	Schéma de mise à la terre (3)	N° d'obs (*)
PISCINE DE BRACIEUX					
FORCE ET ECLAIRAGE	RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIC	BT	400 / 230 CA	TT	

- (1) **TBTS** : Très Basse Tension de Sécurité, **TBTP** : Très Basse Tension de Protection, **TBTF** : Très Basse Tension Fonctionnelle,
TBT : U ≤ 50V en CA, U ≤ 120V en CC,
BT : 50 < U 1000V en courant alternatif et 120 < U 1500V en courant continu.
- (2) **CA** : Courant Alternatif **CC** : Courant Continu.
- (3) **TT** : Neutre direct à la terre **TN (TNC/TNS)**, **TNC** ou **TNS** : Mise au neutre des masses **IT** : Neutre isolé ou impédant.

Constitution du circuit de protection

Le circuit est constitué par des Conducteurs de protection incorporés aux canalisations et distribués dans toute l'installation

Présence de liaisons équipotentielle :

Sans Objet

Liste des documents constructeurs caractérisant les sources Basse Tension (hors schéma des armoires et coffrets)

Sans objet

Coffrets et armoires électriques Basse Tension

Nota : Les caractéristiques des dispositifs différentiels sont indiquées dans le chapitre « *Résultat des mesures et essais* »

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
PISCINE DE BRACIEUX									
PISCINE DE BRACIEUX > EXTERIEUR > DANS CAMPING > DERRIERE LE BASSIN									
COMPTAGE : Ik3max = 3.0 kA									15 / 16
.Disjoncteur de branchement(1)	BR 60	4 / 3		25 , 3N	60				
PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL TECHNIQUE									

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 17/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Installations Basse et Très Basse Tension

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
TABLEAU GENERAL : Ik3max = 3.0 kA									8 / 7 / 9
.Général(1)	I 63	4 / 0		3N	CI				
..ARRET URGENCE COMMANDE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , 1N	CI				
..GENERAL VIGI(1)	C 80	4 / 4	10	3N	CI				
...ECLAIRAGE(2)	C 10	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...REGUL NIVEAU BACHE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...SECHE MAIN(2)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...PRISE(2)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...REGULATION(1)	C 16	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...CHAUFFAGE PETIT BASSIN(1)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...FILTRE PETIT BASSIN(1)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...CHAUFFAGE GRAND BASSIN(1)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...NON REPERE(1)	C 6	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...NON REPERE(1)	C 16	2 / 1		0,75 , 1NT	20				5
..tableau maître nageur(1)	C 25	4 / 3	6	6 , 3NT	20				
..CHAUFFERIE(1)	C 20	4 / 3	6	2,5 , 3NT	20				
..ALIM POMPE(1)	C 40	4 / 3	6	2,5 , 3N	CI				
...COMMUTATION VOYANT(1)	C 10	2 / 1		1,5 , 1NT	10				
...POMPE DOSEUSE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...POMPE 1 FOND(1)	DM 18	3 / 3	50	2,5 , 3T	20				
...POMPE 2 BACHE(1)	DM 18	3 / 3	50	2,5 , 3T	20				
...POMPE 3 PEDILUVE(1)	DM 2.5	3 / 3	50	1,5 , 3T	20				
...POMPE SOLAIRE(1)	DM 4	3 / 3	50	1,5 , 3T	20				
<u>PISCINE DE BRACIEUX > LOCAUX MAITRES NAGEURS > BUREAU</u>									
TABLEAU MAITRE NAGEUR :	Nom : PISCINE COFFRET MAITRE NAGEUR Indice : 1 Date : 17/07/2009								
.Général(1)	I 40	4 / 0		3N	CI				
..Général DIFFERENTIEL(1)	C 25	4 / 3		3N	CI				
...PRISE(1)	C 16	2 / 1		2,5 , 1NT	20				
...ECLAIRAGE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , 1NT	20				
...BLOC SECOURS(1)	C 2	2 / 1		1,5 , 1N	CI				
...ALARME INCENDIE(1)	C 2	2 / 1		1,5 , 1NT	CI				

(1) : En l'absence d'indication, la nature de l'âme des conducteurs est du cuivre (Al : aluminium , Cu:cuivre).

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 18/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Installations Basse et Très Basse Tension

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		

(2) : En l'absence d'indication, le coefficient global de correction « K » est pris égal à 0,8.

(3) : « f » signale que le pouvoir de coupure du disjoncteur a été obtenu par filiation.

(4) : Le premier chiffre est le seuil de réglage de la protection surcharge, l'éventuel second chiffre est le seuil de réglage de la protection maximale contre les courts-circuits.

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITE DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure ou égale à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre 0,5 In et In. (In : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval.

Les dispositifs différentiels résiduels dont l'intensité assignée est supérieure à 1000 mA, sont testés mécaniquement par une action sur le bouton test du dispositif.

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

Abréviations, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre	Nature indéterminée
Repère	FF	EI	PT	IND

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

Appareils de mesure utilisés

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



Mesure de la résistance de prises de terre : **Ponta-terre PRT-100 (PONTARLIER ELECTRONIQUE)**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle : **Megger MIT 405**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Ponta-mesure (PONTARLIER ELECTRONIQUE)**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
PISCINE DE BRACIEUX(BRACIEUX)						
PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL TECHNIQUE						
Terre des masses BT (RA : schéma TTN/ITN, TTS/ITS)	IND	RB	19	C		

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
PISCINE DE BRACIEUX(BRACIEUX)					
<u>PISCINE DE BRACIEUX > EXTERIEUR > DANS CAMPING > DERRIERE LE BASSIN</u>					
COMPTAGE					
Disjoncteur de branchement	500		1		
<u>PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL TECHNIQUE</u>					
TABLEAU GENERAL					
ARRET URGENGE COMMANDE	30		1		
GENERAL VIGI	30		1		
CHAUFFERIE	30		1		
ALIM POMPE	30		1		
<u>PISCINE DE BRACIEUX > LOCAUX MAITRES NAGEURS > BUREAU</u>					
TABLEAU MAITRE NAGEUR					
Général DIFFERENTIEL	30		1		

(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.

La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement

L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques

RECEPTEURS		Protection	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolemen t (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)				
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machin e	Eclairage sécurité								
PISCINE DE BRACIEUX(BRACIEUX)																
PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL TECHNIQUE																
Points lumineux				0/4							Non vérifiable :					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 21/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

RECEPTEURS		Protection	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
											Equipement de classe I sous enveloppe isolante (pas de partie métallique accessible aux personnes), mesure de continuité sans objet.	
Prises de courant			7/7									
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								2			Classe II	
BAPI								1			Classe II	
ARMOIRE						1						
POMPE BACHE TAMPON	14.3 (A)	DM 18(A)				1						
POMPE FOND	14.3 (A)	DM 18(A)				1						
POMPE NOIRE	8.5(A)	C 10(A)				1						
petite pompe						1						
petite pompe échangeur PAV						2						6
COFFRET COMMANDE						2						
PISCINE DE BRACIEUX > CHAUFFERIE												11 / 10
Points lumineux				1							Classe II	
Prises de courant			4/4									
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								1			Classe II	
CHAUDIERE						1						
BALLON EAU CHAUDE						1						
CIRCULATEUR						1						
PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL CHLORE												12
Points lumineux				2							Classe II	
Prises de courant			3/3									
POMPE						2						
COFFRET						2						14 / 13
PISCINE DE BRACIEUX > LOCAL ENTRETIEN												

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 22/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

RECEPTEURS		Protection	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
Points lumineux				1							Classe II	
<u>PISCINE DE BRACIEUX > EXTERIEUR</u>												
halogene				0/2							Non vérifiable : Eclairage inaccessible : luminaire implanté à plus de 3m de haut et absence de moyens d'accès en sécurité ou luminaire placé derrière des éléments non démontables.	
Points lumineux				8							Classe II	
<u>PISCINE DE BRACIEUX > LOCAUX MAITRES NAGEURS > LOCAL RANGEMENT</u>												
Points lumineux				1							Classe II	
HALOGENE				0/1							Non vérifiable : Eclairage inaccessible : luminaire implanté à plus de 3m de haut et absence de moyens d'accès en sécurité ou luminaire placé derrière des éléments non démontables.	
Prises de courant			2/2									
REFRIGERATEUR					1							
MICRO ONDE					1							
<u>PISCINE DE BRACIEUX > LOCAUX MAITRES NAGEURS > BUREAU</u>												
Points lumineux				2							Classe II	
COFFRET						1					Non vérifiable : Eclairage inaccessible : luminaire implanté à plus de 3m de haut et absence de moyens d'accès en sécurité ou luminaire placé derrière des éléments non démontables.	
Prises de courant			3/3									
CAFETIERE					1							
MICRO ONDE					1							
<u>PISCINE DE BRACIEUX > ZONE VESTIAIRE > VESTIAIRE DROIT FEMMES</u>												
Points lumineux				4								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 23/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

Résultats des mesures et essais

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le



ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE

RECEPTEURS		Protection	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolément (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machin e	Eclairage sécurité				
											Classe II	
Points lumineux				0/4							Non vérifiable : Equipement de classe I sous enveloppe isolante (pas de partie métallique accessible aux personnes), mesure de continuité sans objet.	
Points lumineux				0/1							Non vérifiable : Equipement de classe I sous enveloppe isolante (pas de partie métallique accessible aux personnes), mesure de continuité sans objet.	17
Prises de courant			2/2									
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								3			Classe II	
SECHE MAIN						1					Classe II	
<u>PISCINE DE BRACIEUX > ZONE VESTIAIRE > ACCEUIL</u>												18
Points lumineux				0/2							Non vérifiable : Equipement de classe I sous enveloppe isolante (pas de partie métallique accessible aux personnes), mesure de continuité sans objet.	
Points lumineux				4							Classe II	
Prises de courant			6/6									
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								1			Classe II	
CONGELATEUR					1							
VENTILATEUR					1							
IMPRIMANTE					1							
ORDINATEUR					1							
LECTEUR CARTE BANCAIRE					1						Classe II	
PETIT ONDULEUR					1							
<u>PISCINE DE BRACIEUX > ZONE VESTIAIRE > VESTIAIRE GAUCHE HOMMES</u>												
Points lumineux				4								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 24/36

rapport n° : 18919973/6.1.1.R

en date du 26/06/2025

RECEPTEURS		Protection	Nombre						Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine	Eclairage sécurité				
											Classe II	
Points lumineux				0/5							Non vérifiable : Equipement de classe I sous enveloppe isolante (pas de partie métallique accessible aux personnes), mesure de continuité sans objet.	
Prises de courant			2/2									
Bloc autonome d'éclairage de sécurité d'évacuation								4			Classe II	
SECHE MAIN						1					Classe II	

(1) La présence d'une croix indique que la liaison à la terre est défectueuse.
(2) Pour les points lumineux de classe II ou de classe III, est seulement indiqué le nombre d'appareils existants.

Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution

Désignation	R.max 2 Ohms	Justifications	N° d'obs (*)
PISCINE DE BRACIEUX			
TABLEAU GENERAL- COMPTAGE	Bonne		
TABLEAU MAITRE NAGEUR- TABLEAU GENERAL	Bonne		

(1) L'indication « B » indique que la continuité entre les niveaux est bonne.
L'indication « M » indique que la continuité entre les niveaux est mauvaise.

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

C : Conforme **NC** : Non Conforme **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DE SECURITE					
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité par bloc autonome	A.14/12/2011 art 9		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité.	A.14/12/2011 art 1		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité constitué par une installation fixe	A.14/12/2011 art 2		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'évacuation	A.14/12/2011 art 5		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'ambiance ou antipanique	A.14/12/2011 art 6		SO	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité alimenté par une source centralisée	A.14/12/2011 art 8		SO	
CDT R.4226-13	Etat d'entretien et fonctionnement de l'éclairage de sécurité	A.14/12/2011 art 11		NC	1 / 4 / 2 / 3
CDT R.4226-13	Présence de lampes de rechange	A.14/12/2011 art 12		C	
DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES					
CDT R.4226-12	Raccordement avec la canalisation fixe. Connexion du conducteur de protection avant les conducteurs actifs. Impossibilité de mise sous tension accidentelle du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 559	C	
CDT R.4226-12	Raccordement des appareils amovibles. Conservation de la continuité du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 543	C	
CDT R.4226-12	Câbles souples de raccordement, prises de courant, prolongateurs et connecteurs	A.20/12/2011 art 4	NF C 15-100 Art. 559	NC	18 / 11
CDT R.4226-12	Enceintes conductrices exigües	A.20/12/2011 art 7	NF C 15-100 Art. 706	SO	
CDT R.4226-12	Raccordement des appareils amovibles. Conservation de la continuité du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 555	C	
CDT R.4226-12	Tension d'alimentation des appareils amovibles	A.20/12/2011 art 2		C	
CDT R.4226-12	Réunion ou séparation hors charge de la prise de courant >32A	A.20/12/2011 art 6	NF C 15-100 Art. 555	SO	
CDT R.4226-12	Choix du matériel en fonction des influences externes	A.20/12/2011 art 3	NF C 15-100 Art. 512	C	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'EXPLOSION					
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Dispositif de coupure d'urgence à l'extérieur de l'emplacement dangereux		NF C 15-100 Art. 424.13	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Indice de protection IP5X		NF C 15-100 Art. 424.3	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Machines tournantes et transformateurs		NF C 15-100 Art. 424.15	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Choix des canalisations		NF C 15-100 Art. 424.8	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des		NF C 15-100	SO	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
	locaux et emplacements à risque d'explosion. Canalisation non propagatrices de la flamme (catégorie C2)		Art. 424.5		
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN		NF C 15-100 Art. 424.10	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Courant admissible réduit dans les conducteurs		NF C 15-100 Art. 424.4	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Obturation des caniveaux, conduits, fourreaux, etc. et traversées de parois		NF C 15-100 Art. 424.7	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Liaisons équipotentielles		NF C 15-100 Art. 424.12	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Ventilation local de charge batteries		NF C 15-100 Art. 554	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Ligne aérienne desservant les emplacements BE3		NF C 15-100 Art. 424.6	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Conducteur PEN interdit		NF C 15-100 Art. 424.11	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Installations électriques limitées		NF C 15-100 Art. 424.1	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 424.9	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Choix des câbles souples		NF C 15-100 Art. 424.14	SO	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'INCENDIE					
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Canalisations non noyées non propagatrices de la flamme (catégorie C2)		NF C 15-100 Art. 421-422.1.4	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Protection des moteurs		NF C 15-100 Art. 421-422.1.13	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Dispositions générales		NF C 15-100 Art. 421-422	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Situation des dispositifs de protection		NF C 15-100 Art. 421-422.1.6	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Degré de protection des enveloppes		NF C 15-100 Art. 421-422.1.5	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Conducteurs PEN interdit		NF C 15-100 Art. 421-422.1.8	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Protection DDR en schéma TT et TN		NF C 15-100 Art. 421-422.1.7	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Installation électriques limitées		NF C 15-100 Art. 421-422.1.1	SO	
SECTIONS DES CANALISATIONS					
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des canalisations. Section minimale des conducteurs		NF C 15-100 Art. 523	C	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
DISPOSITIFS DE CONNEXION					
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion		NF C 15-100 Art. 526-559	C	
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion. Connexion des appareils aux installations		NF C 15-100 Art. 559	C	
USAGE DE DIELECTRIQUE LIQUIDE ET TRANSFORMATEUR DE TYPE SEC					
CDT R.4215-6	Installations où il est fait usage de diélectrique liquide inflammable ou installations renfermant des transformateurs de type sec		NF C 15-100 Art. 421	SO	
RISQUES D'ECHAUFFEMENTS ET DE BRÛLURE					
CDT R.4215-5	Mesure de protection contre les risques d'échauffements et de brûlure.		NF C 15-100 Art. 423-559	C	
CDT R.4215-6	Non manoeuvre en charge des sectionneurs, prises de courant BT de courant assigné supérieur à 32 A		NF C 15-100 Art. 536	SO	
PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES					
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités		NF C 15-100 Art. 524-535	C	
CDT R.4215-6	Protection des installations contre les surintensités		NF C 15-100 Art. 430-533	NC	5
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités. Coordination entre les dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 435	C	
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités. Coordination entre les dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 533-536	C	
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX EMPLACEMENTS SPECIAUX					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les chocs électriques dans les locaux contenant une baignoire ou une douche		NF C 15-100 Art. 701	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les chocs électriques dans les piscines et autres bassins		NF C 15-100 Art. 702	SO	
PROTECTION CONTRE LES CONTACTS INDIRECTS					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Dispositions applicables aux conducteurs de liaison équipotentielle		NF C 15-100 Art. 544	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par coupure automatique de l'alimentation		NF C 15-100 Art. 411.3	NC	8
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Dispositions applicables aux conducteurs de protection		NF C 15-100 Art. 543	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts indirects. Présence tension sur les masses métalliques		NF C 15-100 Art. 612	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par isolation double ou renforcée		NF C 15-100 Art. 412	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Installations de mise à la terre fonctionnelle.		NF C 15-100 Art. 545	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts indirects par très basse tension de sécurité (TBTS) ou de protection (TBTP)		NF C 15-100 Art. 414	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par isolation double ou renforcée dans ensembles d'appareillage		NF C 15-100 Art. 558	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Protection des conducteurs actifs		NF C 15-100 Art. 431	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement d'un autotransformateur		NF C 15-100 Art. 552	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement.		NF C 15-100	C	

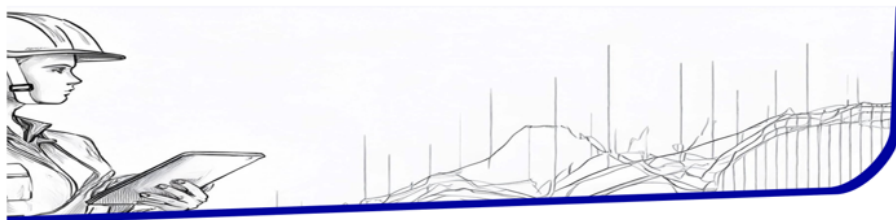
Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
	Installations de mise à la terre.		Art. 542		
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par coupure automatique de l'alimentation en schéma IT		NF C 15-100 Art. 411.6	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement assuré par dispositifs différentiel à courant résiduel		NF C 15-100 Art. 531	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par liaison équipotentielle supplémentaire		NF C 15-100 Art. 415	SO	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Résistance de la prise de terre du neutre		NF C 15-100 Art. 442	SO	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions en schéma IT		NF C 15-100 Art. 534	SO	
PROTECTION CONTRE LES CONTACTS DIRECTS					
CDT R.4215-3	Mesure de protection complémentaire contre les contacts directs des cordons chauffants		NF C 15-100 Art. 559.5	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par séparation électrique		NF C 15-100 Art. 413	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement dans local de service électrique		NF C 15-100 Art. 781	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement		NF C 15-100 Art. 410	NC	12
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs; Absence de partie active accessible aux travailleurs		NF C 15-100 Art. 411.2	NC	9 / 14
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Bon fonctionnement des dispositifs différentiels et/ou contrôleur permanent d'isolement		NF C 15-100 Art. 612.6	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Isolement des canalisations		NF C 15-100 Art. 612.3	SO	
VOISINAGE ENTRE INSTALLATIONS DE DOMAINES DE TENSION DIFFERENTS					
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Voisinage entre installations de domaines de tension différents		NF C 15-100 Art. 528	SO	
LOCAUX OU EMPLACEMENTS DE SERVICE ELECTRIQUE					
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Conditionnement et ventilation		NF C 15-100 Art. 781.5.3	SO	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Eclairage de sécurité		NF C 15-100 Art. 781.5.4	SO	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Distances minimales à respecter dans les passages		NF C 15-100 Art. 781.4	SO	
CDT R.4226-9	Locaux de service électrique. Accès aux locaux ou emplacements, portes - conditions d'ouverture et de fermeture		NF C 15-100 Art. 781.3	SO	
CONDITIONS DE LA MISE HORS TENSION TOTALE DES INSTALLATIONS BASSE TENSION					
CDT R.4226-5	Réalisation des essais et mesures lors des mises hors tension BT		NF C 15-100 Art. Titre 6	C	
SECTIONNEMENT ET COUPURE D'URGENCE					
CDT R.4215-7	Sectionnement		NF C 15-100 Art. 462-536	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement. Division des installations		NF C 15-100 Art. 314	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement groupe électrogène		NF C 15-100 Art. 551	SO	
CDT R.4215-8	Coupure d'urgence		NF C 15-100 Art. 463-536	C	
IDENTIFICATION					
CDT R.4215-10	Identification des circuits, et des appareillages - Adéquation, schémas/réalisation		NF C 15-100 Art. 514.1	NC	7 / 16 / 10 / 13

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-10	Identification du cheminement des canalisations enterrées		NF C 15-100 Art. 514.2	NC	15
CDT R.4215-10	Repérage des conducteurs (neutre, PE et PEN)		NF C 15-100 Art. 514.3	C	
CONFORMITE AUX NORMES ET MAINTIEN EN ETAT DE CONFORMITE					
CDT R.4215-16	Conformité aux normes des matériels ayant une fonction de sécurité		NF C 15-100 Art. 511	C	
CDT R.4226-5	Disposition générale concernant l'entretien de l'installation - Accessibilité, état des armoires électriques		NF C 15-100 Art. Titre 6	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Fixation des canalisations		NF C 15-100 Art. 521- 529	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Dispositions concernant l'entretien de l'installation (état du matériel)		NF C 15-100 Art. 512.2-522	C	
FIXATION, MODE DE POSE					
CDT R.4215-11	Fixation et état mécanique apparent des matériels		NF C 15-100 Art. 530	C	
CDT R.4215-11	Fixation et état mécanique apparent des luminaires		NF C 15-100 Art. 559	NC	17
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations. Obturation des percements (planchers, murs, parois, etc.)		NF C 15-100 Art. 527	C	
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations. Voisinage avec des canalisations non électrique		NF C 15-100 Art. 528	C	
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations		NF C 15-100 Art. 521- 529	C	
CONDITIONS D'INFLUENCES EXTERNES					
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les saunas.		NF C 15-100 Art. 703	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les locaux contenant une baignoire ou une douche		NF C 15-100 Art. 701	C	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les piscines et autres bassins		NF C 15-100 Art. 702	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les établissements agricoles		NF C 15-100 Art. 705	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes (installations de chantiers)		NF C 15-100 Art. 704	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes (parc de caravannes, marinas).		NF C 15-100 Art. 708-709	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes.		NF C 15-100 Art. 512-522	NC	6
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Dépoussiérage		NF C 15-100 Art. 512-522	C	
CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE					
CDT R.4215-11	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de leur domaine de tension.		NF C 15-100 Art. 512-555	C	

Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

PISCINE DE BRACIEUX





VERIFICATION RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE 5ème CATEGORIE

PISCINE DE BRACIEUX

Numéro d'affaire : 18919973
Référence du rapport : 18919973/6.1.1.R
Rédigé le : 26/06/2025

Ce document a été validé par son auteur

Nota : Le présent rapport prend en compte les dispositions relatives aux établissements recevant du public au regard du règlement de sécurité. Ce document ne saurait en aucun cas se substituer en tout ou partie à notre rapport de vérification réglementaire établi au titre de la protection des travailleurs.

Activité de l'établissement : PISCINE

Périmètre vérifié dans le rapport | VM 41220

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

OBSERVATIONS RELATIVES AUX ERP5

PISCINE DE BRACIEUX
↳ TOUS LOCAUX

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	1	Remettre en état de fonctionnement le BAPI du local technique
Code Obs. : DO/260625/083635/0	Date de 1 ^{er} signalement : 26/06/2025	Art. Réf. : PE24.2

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	2	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité au dessus de la porte accès local maitre nageur dans le vestiaire femme
Code Obs. : DO/260625/095403/0	Date de 1 ^{er} signalement : 26/06/2025	Art. Réf. : PE24.2

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	3	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité au dessus des miroirs vestiaire hommes
Code Obs. : DO/260625/095504/0	Date de 1 ^{er} signalement : 26/06/2025	Art. Réf. : PE24.2

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	4	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité dans l'ensemble des locaux technique
Code Obs. : DO/260625/102021/0	Date de 1 ^{er} signalement : 26/06/2025	Art. Réf. : PE24.2

Nota : Notre vérification relative au code de la construction et de l'habitation ne porte que sur les exigences réglementaires concernant les installations électriques et d'éclairage. S'agissant des installations de sécurité, seul l'éclairage de sécurité fait l'objet d'un avis.

Textes de référence

ARRETE DU 22/06/90 modifié - ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC de 5ème Catégorie.

Modalités de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par :
M. CLAMAGIRAND, maitre nageur
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. CLAMAGIRAND, maitre nageur

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Tenue du registre : Mise à jour

Classement de l'établissement

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Le classement est indiqué par le chef d'établissement

Désignation	Activité de type	Catégorie
PISCINE DE BRACIEUX		5

TYPES	NATURE
PE	Petits établissements.
PO	Petits établissements hôteliers.

TYPES	NATURE
PU	Petits établissements de soins
PX	Petits établissements sportifs.

CATEGORIE	EFFECTIF
5 ^{ème}	Effectif inférieur au seuil d'assujettissement propre à chaque type d'exploitation.

Effectif maximum du public admissible

Effectif maximum du public admissible : 450

Description sommaire de l'établissement

PISCINE DE BRACIEUX

Description bâtiment : Un bâtiment en rez de chaussée

Activité : Piscine avec bassin en extérieur

Historique des principales modifications

PISCINE DE BRACIEUX

Sans objet 1ère visite

ECLAIRAGE DE SECURITE

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
PISCINE DE BRACIEUX > TOUS LOCAUX	Inférieur ou égal à 450	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Incandescence	C2	1 / 4 / 2 / 3

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

PISCINE DE BRACIEUX (BRACIEUX)

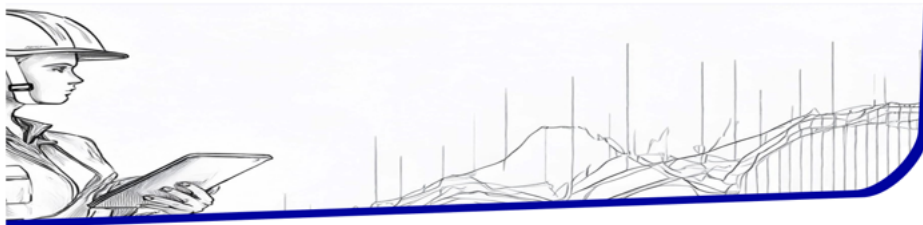
Alarme incendie

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

ARRETE DU 22/06/1990 modifié – REGLEMENT DE SECURITE – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE 5ème CATEGORIE.

S : Satisfaisant NS : Non Satisfaisant SO : Sans Objet NV : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE COMPLEMENTAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX RESERVES AU SOMMEIL			
PE36	Choix du type d'éclairage de sécurité	SO	
REGLE GENERALE A TOUS LES ERP DU 2ème GROUPE			
PE24.1	Conformité aux normes ; les locaux présentant des risques d'incendie et les grandes cuisines sont classés BE2 ; les câbles classés Cca-s2,d2,a2 ; fiches multiples interdites ; canalisations mobiles ne doivent pas faire obstacles à la circulation.	S	
PE24.2	Installation d'éclairage de sécurité d'évacuation dans les escaliers protégés, les circulations de plus de 10 m et les salles de surface à 100 m2.	NS	1 / 4 / 2 / 3
PE24.3	les locaux présentant des risques d'incendie à l'exception de ceux renfermant du matériel électrique doivent respecter les conditions d'influence externe BE2 de la norme NF C 15-100	S	

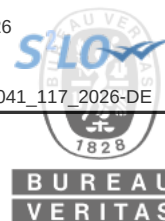


Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 041-244100798-20260928-041_117_2026-DE



Bureau Veritas Exploitation SAS

BV EXPL-TOURS
8 ALL COLETTE DUVAL
BATIMENT IRWIN
37100 TOURS France
Téléphone : 02 47 71 13 10
Mail : gregory.carre@bureauveritas.com

A l'attention de MME TROUSSELLE LAETITIA

VM 41220
11 RUE ROGER BRUN
41250 BRACIEUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

GAZ ET COMBUSTIBLE PISCINE DE BRACIEUX



Intervention du 05/06/2025

Coordonnées du site : VM 41220
Nom du site : PISCINE DE BRACIEUX
Latitude : 47.5496
Longitude : 1.5365



Lieu d'intervention :
11 RUE ROGER BRUN
41250 BRACIEUX

Numéro d'affaire : 18919973
Référence du rapport : 18919973/3.3.1.R
Rédigé le : 05/06/2025
Par : Gregory CARRE
Ce document a été validé par son auteur

Références client
GAZ ET COMBUSTIBLE PISCINE DE

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : MR.CLAMAGIRAND.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

- ✖ Fiche n° 1 : Localisation : COTE CAMPING
Identification : PISCINE DE BRACIEUX

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

GAZ COMBUSTIBLES

- ✖ Fiche n° 2 : Localisation : COTE CAMPING
Identification : PISCINE DE BRACIEUX

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les déficiences ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Périmètre vérifié dans le rapport | PISCINE DE BRACIEUX

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : PISCINE DE BRACIEUX
Localisation : COTE CAMPING

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

Carnet de maintenance/d'entretien chaudière

6- Carnet de maintenance/d'entretien

Le ramonage du conduit de fumée n'est pas consigné dans le livret de chaufferie ou dans le registre de sécurité.

Code Obs. :

GC/050625/090401/0

Date de 1^{er} signalement:

05/06/2025 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : PISCINE DE BRACIEUX
Localisation : COTE CAMPING

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié *Actions à entreprendre*

13.1- Etanchéité des réseaux de distribution

Présence de fuite de gaz relevée par notre détecteur gaz électronique et confirmation par pulvérisation d'un produit moussant: sur le raccord en amont de la vanne barrage gaz en façade extérieur de la chaufferie.

Code Obs. :

GC/050625/090038/0

Date de 1^{er} signalement:

05/06/2025 **NOUVEAU**

Fiche n° 1

ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : COTE CAMPING

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **MR.CLAMAGIRAND**

Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Code OBS : **GC/050625/090401/0**

Le ramonage du conduit de fumée n'est pas consigné dans le livret de chaufferie ou dans le registre de sécurité.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	établi par :	DIRECTION PISCINE
Date du document :	2014		
Présenté :	Oui		

Contrat de maintenance

Type :	Contrat de maintenance	
Présenté :	Non	

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien chaudière	établi par :	TECHNICHAUFF
Date du document :	20/02/2025	Référence :	LIVRET DE CHAUFFERIE
Présenté :	Oui		

Suivi des modifications réalisées

Modifications effectuées : **- Aucune modification ne nous a été présenté.**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
5 Contrat de maintenance	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : COTE CAMPING

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **MR.CLAMAGIRAND**

Avis général : Non satisfaisant : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS : **GC/050625/090038/0**

Présence de fuite de gaz relevée par notre détecteur gaz électronique et confirmation par pulvérisation d'un produit moussant: sur le raccord en amont de la vanne barrage gaz en façade extérieur de la chaufferie.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code de la Construction et de l'Habitation	Année de 1ère mise en service :	Non indiquée
Nature de l'établissement :	Etablissement Recevant du Public	Origine du classement :	Registre de sécurité
Type :	PA	Catégorie :	5

Alimentation / stockage

Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
Gaz naturel	Coffret en limite de propriété	300 mbar

Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
Principal	Chaufferie

Réseaux

Réseaux extérieurs

Canalisations : **Enterrées**

Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Façade chaufferie	Vanne 1/4 de tour	
Coffret distributeur	Vanne 1/4 de tour	Détendeur principal

Réseaux intérieurs

Canalisations : **Apparentes**

Local d'utilisation

Nom du local :	Chaufferie	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	1
Type de l'organe de coupure du local :	Vanne 1/4 de tour	Accessoires :	Détendeur secondaire
Type(s) d'appareils :	Chaudière		
Ventilation du local : amenée d'air :	naturelle	Type d'amenée d'air :	Par grille en paroi extérieure
Ventilation du local : évacuation :	naturelle	Type évacuation :	Par conduit vertical
Evacuation des produits de combustion - Type :	Par conduit de fumée		

Mesures et essais

Matériel utilisé : **Détecteur électronique portatif de fuite, Produit moussant**

Etanchéité des réseaux de distribution

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1:** Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2:** Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3:** Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

L'essai suivant la méthode 1 n'a pas été réalisé sur la totalité du ou des réseaux pour la(es) raison(s) suivante(s) :

- Absence d'autorisation de coupure générale du réseau gaz
- Absence de manomètre adapté à la pression de service
- Toutefois le tableau ci-dessous nous décrit la méthode utilisée pour la vérification et les remarques éventuelles

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
Ensemble du réseau gaz naturel accessible		Méthode 3			Non satisfaisant

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

2 Alimentation et stockage	7 Réseaux intérieurs aux locaux d'utilisation
2.1 Etat général	7.1 Organe de coupure du local
2.2 Organe de coupure de branchement	7.2 Canalisations intérieures au local
2.3 Affichage	7.3 Raccordement des appareils
2.4 Compteur	7.4 Appareils desservis
2.5 Utilisation des récipients mobiles (dont ventilation)	7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés
5 Réseaux extérieurs aux bâtiments	7.6 Ventilation du local
5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment	7.7 Autres accessoires
5.2 Canalisations	13 Mesures et essais
5.3 Autres accessoires	13.1 Etanchéité des réseaux de distribution
6 Réseaux intérieurs hors locaux d'utilisation	
6.1 Organes de coupure extérieurs	
6.2 Canalisations	
6.3 Autres accessoires	

«Référentiel» v7 - GZ